L'autorité organisatrice de vos transports en ile-de-france

Évaluation du dispositif Imagine R

Juillet 2014

Sommaire

PRESENTATION GENERALE DU DISPOSITIF IMAGINE R 3

PRESENTATION DU TITRE IMAGINE R : HISTORIQUE ET OBJECTIFS 3
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF 3
CONTEXTE DE L'EVALUATION ET DONNEES UTILISEES 4

EVOLUTION DU NOMBRE DE PORTEURS ET DES VENTES 5

EVOLUTION DES VENTES DE FORFAITS IMAGINE R DE 2000 A 2013 5
TAUX DE PENETRATION 8
POLITIQUES D'AIDE DES COLLECTIVITES ET LEUR IMPACT SUR LES VENTES 10

PROFIL ET CARACTERISTIQUES DES PORTEURS 14

IMAGINE R SCOLAIRE 14
IMAGINE R ETUDIANT 17

MOBILITE DES BENEFICIAIRES 19

VOLUMES DE DEPLACEMENTS 19
MODES UTILISES 25
MOTIFS DES DEPLACEMENTS 26
ZOOM SUR LE DEZONAGE 27

Présentation générale du dispositif Imagine R

Présentation du titre Imagine R : historique et objectifs

Le STIF a créé en juin 1998 les abonnements annuels appelés Imagine R Scolaire et Imagine R Etudiant destinés aux jeunes franciliens de moins de 26 ans scolarisés. Les conditions générales d'abonnement sont sous la responsabilité du STIF.

La vocation des abonnements Imagine R, grâce à un titre de transport peu coûteux et d'usage simple, est d'inciter les jeunes voyageurs à utiliser régulièrement les transports collectifs aussi bien pour leurs déplacements obligés résidence-lieu de formation que pour leurs déplacements de loisirs.

A l'instar des forfaits Navigo, les abonnements Imagine R sont des forfaits utilisables dans les zones de validité choisies par l'abonné. Ils offrent, de surcroît, un avantage supplémentaire appelé « dézonage », c'est-à-dire le droit à circuler librement sur l'ensemble de la région pendant les périodes « dézonées ». Initialement limitées aux week-ends et jours fériés lors de la création des titres Imagine R, ces périodes dézonées ont progressivement été étendues aux petites vacances scolaires de la zone C (2000) puis aux mois de juillet et août (2004).

Modalités de mise en œuvre du dispositif

Publics-cibles

Le forfait Imagine R Scolaire est réservé aux jeunes résidant en Île de France répondant à l'une des trois conditions suivantes :

- avoir moins de 16 ans au 1er septembre de l'année de souscription,
- avoir moins de 26 ans au 1er septembre de l'année de souscription et suivre un cursus de l'enseignement primaire ou secondaire ou une formation par alternance d'un niveau inférieur au baccalauréat avec le statut d'apprenti,
- avoir moins de 26 ans au 1er septembre de l'année de souscription et suivre une formation d'insertion de longue durée destinée aux jeunes déscolarisés en difficulté.

Le forfait Imagine R Étudiant est réservé aux étudiants répondant aux 3 conditions suivantes :

- suivre un cursus de l'enseignement supérieur ou d'un enseignement post secondaire,
- résider en Île-de-France,
- avoir moins de 26 ans au 1er septembre de l'année N.

Répartition des AOT en France selon le type de tarifs commerciaux ou sociaux accordés en 2011 (en % du nombre d'AOT)

	Réduction	Gratuité	Gratuité ou réduction selon les cas	Plein tarif
Enfants et jeunes	50,30%	14,10%	16%	19,60%
Scolaires et apprentis	51,50%	14,10%	16%	18,40%
Etudiants	50,30%	1,20%	1%	47,90%

Source : GART – Enquête auprès de 163 AOT

Les cases colorées en bleu indiquent le positionnement du STIF.

Financement du titre

La Région Ile-de-France participe au financement du dispositif Imagine R via une subvention annuelle forfaitaire, visant à contribuer au financement des coûts :

- découlant du transfert de la clientèle des étudiants de la Carte Orange vers l'abonnement Imagine R
- résultant du dézonage.

La valeur de cette subvention, qui s'élevait à 52 280 000 € en 2012, est actualisée chaque année au prorata des hausses tarifaires des forfaits Imagine R.

Les Départements et les communes qui le souhaitent participent également au financement du titre Imagine R, en prenant à leur charge une partie du tarif régional.

Le STIF, au-delà de la compensation tarifaire qu'il apporte aux transporteurs, intervient également auprès des élèves boursiers via une subvention sociale qu'il cofinance avec les Départements.

La méthode usuellement appliquée par le STIF pour valoriser la mobilité d'un public (dite méthode « Améthyste ») consiste à établir la valeur des déplacements en référence au tarif des tickets en carnet et des billets banlieue plein tarif à l'unité. En appliquant cette méthode à la mobilité des utilisateurs de forfaits Imagine R et en mettant en regard du résultat obtenu les différentes sources de financement citées ci-dessus, on aboutit au modèle économique détaillé dans le tableau suivant:

Valorisation de la mobilité des porteurs de forfaits Imagine R	Financement 2013	
940 M€	Compensation des transporteurs par le STIF	565,7 M€
	Subvention de la région IdF	53,6 M€
	Aides générales (subventions générales ou remboursement) apportées par les départements	39 M€
	Autres aides générales apportées par les communes ou EPCI	2,7 M€
	Subventions sociales (part STIF)	2,3 M€
	Subvention sociale (part des départements)	2,6 M€
	Usagers	274,1 M€

Contexte de l'évaluation et données utilisées

La convention triennale en vigueur relative au financement des abonnements annuels de transports collectifs destinés aux jeunes, appelés Imagine R, conclue entre la Région et le STIF, expire fin 2014. Afin de préparer son renouvellement, il paraît opportun de réaliser un bilan de sa mise en œuvre.

Cette évaluation s'appuie sur les sources d'informations suivantes :

- Déclarations de ventes mensuelles des transporteurs
- Reporting annuel de Comutitres sur le volume d'abonnés
- Bilan de campagne annuel de Comutitres
- Données de validations relatives aux forfaits télébillettiques
- Enquête Globale Transport (EGT) de 2010

Evolution du nombre de porteurs et des ventes

Evolution des ventes de forfaits imagine R de 2000 à 2013

Une croissance de titres imagine R vendus de 67,5% entre 2000 et 2013

Le graphique ci-dessous donne l'évolution du nombre de titres vendus pour imagine R Scolaire et imagine R Etudiant.

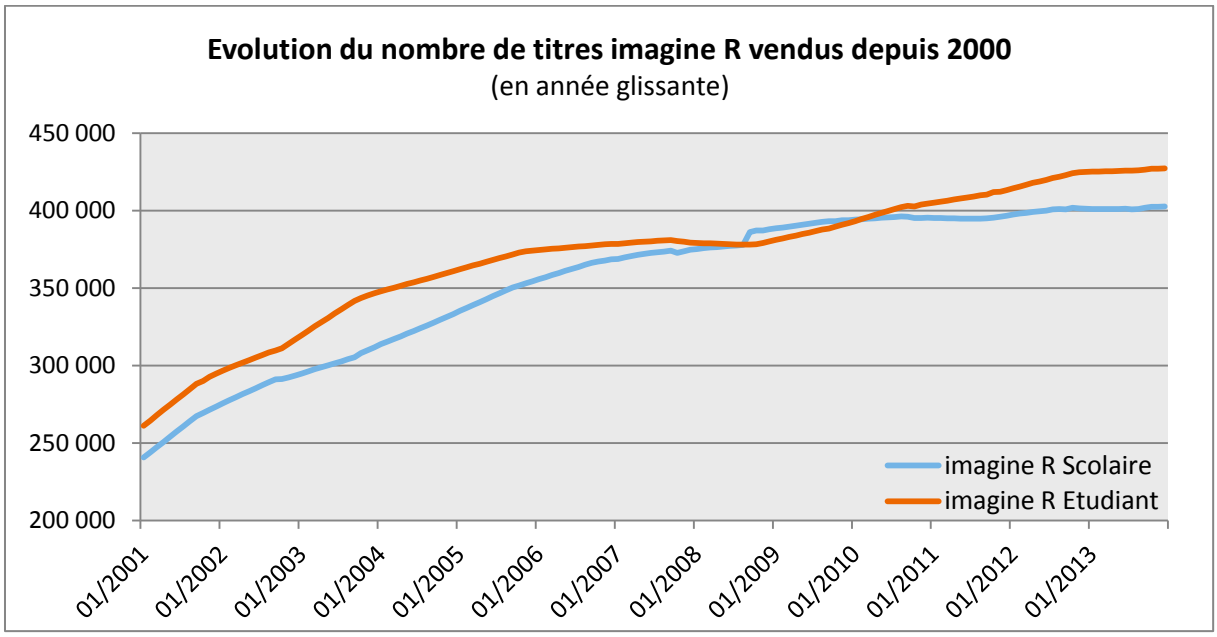

Les ventes des forfaits imagine R Etudiant ont stagné de 2006 à 2008 avant de croître de nouveau sur la période 2009-2013. Une stagnation des ventes semble cependant s'amorcer en 2013.

Les ventes des forfaits imagine R Scolaire ont quant à elles progressé régulièrement jusqu'en 2008 et se sont stabilisées depuis (niveau des ventes stable ou en très légère hausse).

Au total, les ventes Imagine R représentent en 2013 plus de 310 M€ (132 M€ pour Imagine R Scolaire et 178 M€ pour Imagine R Etudiant), soit 8,4% de l'ensemble des recettes tarifaires.

Des zonages souscrits différents selon le titre considéré

La forte évolution des ventes imagine R depuis 2000 s'est faite avec une relative stabilité du zonage moyen, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

Nombre de zones moyen	2000	2013
imagine R Scolaire	2,29	2,22
imagine R Etudiant	2,90	2,89

L'évolution du nombre moyen de zones montre que les scolaires achètent, aujourd'hui, un peu plus de titres deux zones qu'en 2000. Ainsi, le nombre de forfaits imagine R Scolaire a augmenté un peu plus vite que les recettes. Le phénomène est moins marqué pour les étudiants.

Le tableau ci-dessus illustre également la différence de zonage moyen souscrit entre les porteurs imagine R Scolaire et les porteurs imagine R Etudiant, ces derniers tendant à souscrire des zonages plus larges.

Répartition des porteurs de forfaits imagine R au mois de décembre 2013

déc-13	imagine R Scolaire	%	imagine R Etudiant	%	**total**	**%**
zone 1-2	80 710	20,03%	157 147	36,60%	**237 857**	**28,58%**
zone 1-3	21 562	5,35%	83 952	19,55%	**105 514**	**12,68%**
zone 1-4	10 990	2,73%	56 473	13,15%	**67 463**	**8,11%**
zone 1-5	10 357	2,57%	56 761	13,22%	**67 118**	**8,06%**
zone 2-3	41 045	10,18%	10 254	2,39%	**51 299**	**6,16%**
zone 2-4	1 757	0,44%	1 438	0,33%	**3 195**	**0,38%**
zone 2-5	448,23	0,11%	898,9	0,21%	**1 347**	**0,16%**
zone 3-4	77 224	19,16%	18 645	4,34%	**95 870**	**11,52%**
zone 3-5	4 135	1,03%	10 044	2,34%	**14 179**	**1,70%**
zone 4-5	154 805	38,41%	33 701	7,85%	**188 506**	**22,65%**
TOTAL	**403 034**	**100%**	**429 313**	**100%**	**832 348**	**100%**

87,8% des forfaits imagine R Scolaire et 51,2% des forfaits imagine R Etudiant ont 2 zones.

Les forfaits imagine R Scolaire sont en majorité (2/3) des forfaits 2 zones banlieue-banlieue. Cela témoigne d'une mobilité des lycéens et collégiens centrée en semaine sur les déplacements domicile-école, leur établissement scolaire étant généralement proche de chez eux.

La structure des ventes des forfaits imagine R Etudiant est, quant à elle, proche de celle des Navigo mois. Cela peut se comprendre notamment du fait de la concentration des établissements du supérieur en zone centrale et du fait que les étudiants sont plus fréquemment motorisés et se partagent donc entre modes individuels et transports collectifs.

Evolution zone-zone des ventes de forfaits imagine R Scolaire

Le graphique ci-après montre que les forfaits imagine R Scolaire les plus vendus sont les titres couvrant 2 zones avec une augmentation plus forte pour les titres banlieue-banlieue que pour les forfaits 1-2.

La croissance soutenue des forfaits 2 zones banlieue-banlieue, en particulier des forfaits 4-5 (+120% de 2000 à 2013), s'explique notamment par les aides apportées par les Conseils généraux aux lycéens et collégiens, sous forme de subvention ou de remboursement, qui sont allées en augmentant jusqu'en 2010 (voir infra).

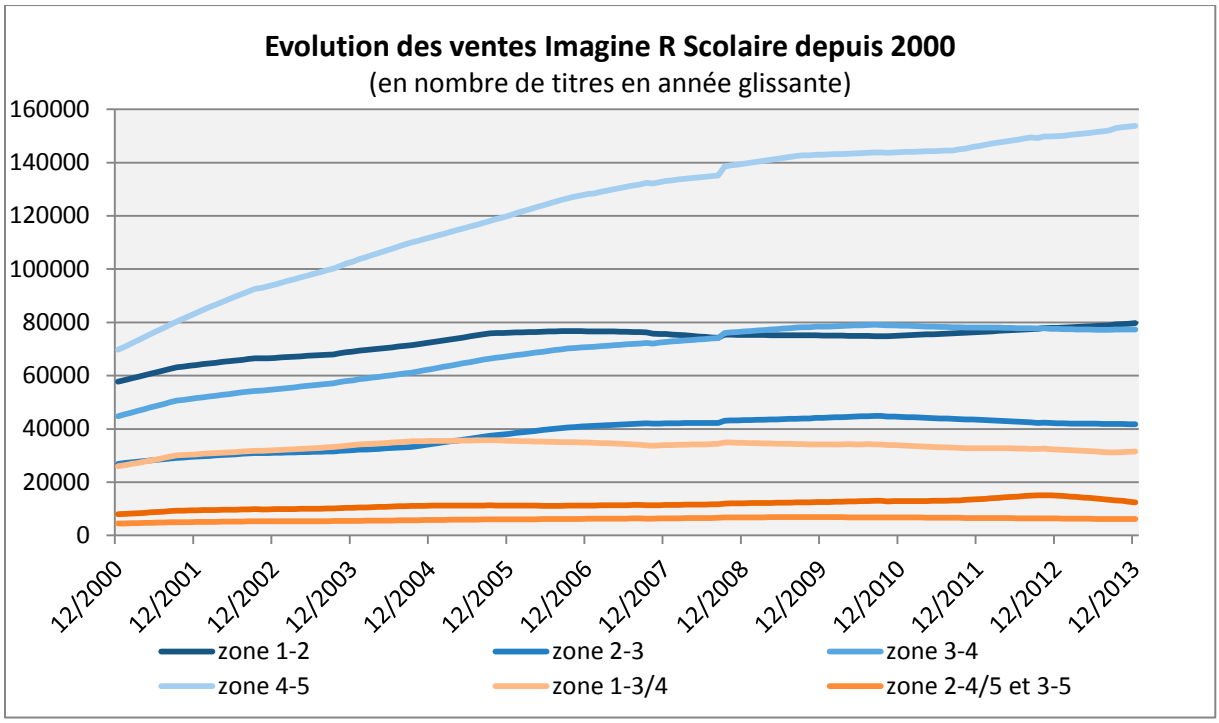

Remarque : les forfaits incluant les zones périphériques 6, 7 ou 8 qui préexistaient à la fusion des zones sont comptabilisés dans les titres de zonage n-5 correspondants.

Les forfaits imagine R Scolaire 3-4 et 4-5 (plus de la moitié des ventes) sont utilisés sur des dessertes exploitées principalement par les entreprises privées qui permettent également l'usage de la carte scolaire bus lignes régulières (dite « carte Optile »). L'augmentation de ces ventes est en partie due au transfert de la carte scolaire bus vers imagine R conjugué avec une évolution de l'offre bus soutenue en grande couronne.

Evolution zone-zone des ventes de forfaits imagine R Étudiant

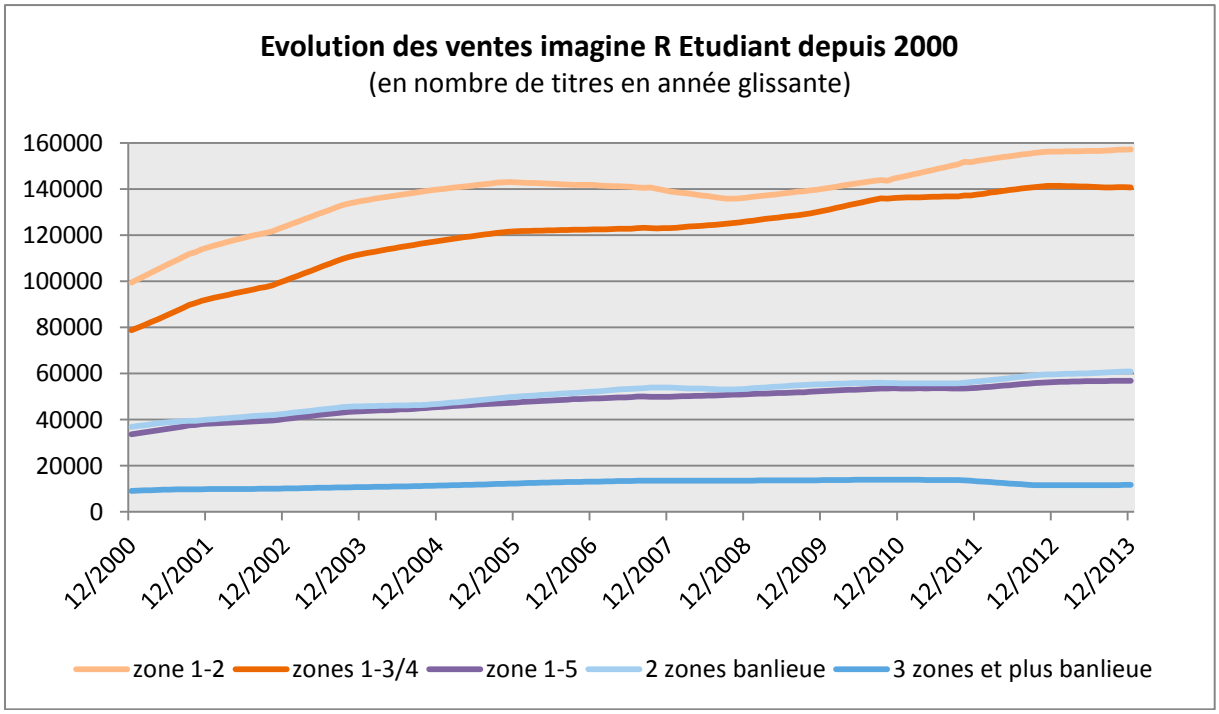

Ce graphique illustre bien le fait que les étudiants achètent très majoritairement des titres Paris-banlieue et plus particulièrement les zones 1-2,1-3 et 1-4, en lien avec la forte concentration des établissements universitaires dans le cœur de l'agglomération.

De 2000 à 2013, les ventes en plus forte croissance sont les titres Paris-banlieue : +78,6% pour les forfaits 1-3/1-4, près de +69% pour les forfaits 1-5/1-6 alors que les forfaits 1-2 ont progressé de 58% seulement sur la même période. Ce phénomène est sans doute lié au développement des établissements supérieurs en banlieue et à la difficulté de se loger à Paris qui conduit les étudiants à habiter en banlieue.

Taux de pénétration

Taux de pénétration d'Imagine R Scolaire

Le taux de pénétration présenté ci-dessous se base sur une population cible dont les membres sont âgés entre 10 et 16 ans. La borne haute considère l'échéance de la scolarité obligatoire. Néanmoins, les personnes âgées de 16 ans incluent des individus pour qui la scolarité n'est plus obligatoire (personnes nées dans les deux premiers tiers de 1997).

Sur cette base, le taux de pénétration moyen à l'échelle de l'Île-de-France du titre Imagine R Scolaire est de 33,53 %. Cependant, ce chiffre masque les disparités qui peuvent exister entre les départements :

- parmi les départements où le taux de pénétration dépasse fortement cette moyenne se trouve l'Essonne (44,40%) et la Seine-Saint-Denis (41,05 %).
- un deuxième groupe de départements dispose d'un taux de pénétration relativement similaire à la moyenne. Il s'agit des Yvelines (35,93%) et des Hauts-de-Seine (35,79%). La ville de Paris avec un taux de pénétration de 30,05% peut être classée dans ce groupe.
- enfin, un dernier groupe de départements se caractérise par un taux de pénétration en dessous de la moyenne. Il s'agit de la Seine-et-Marne (28,48%), du Val-de-Marne (27,96%) et du Val d'Oise (23,52%).

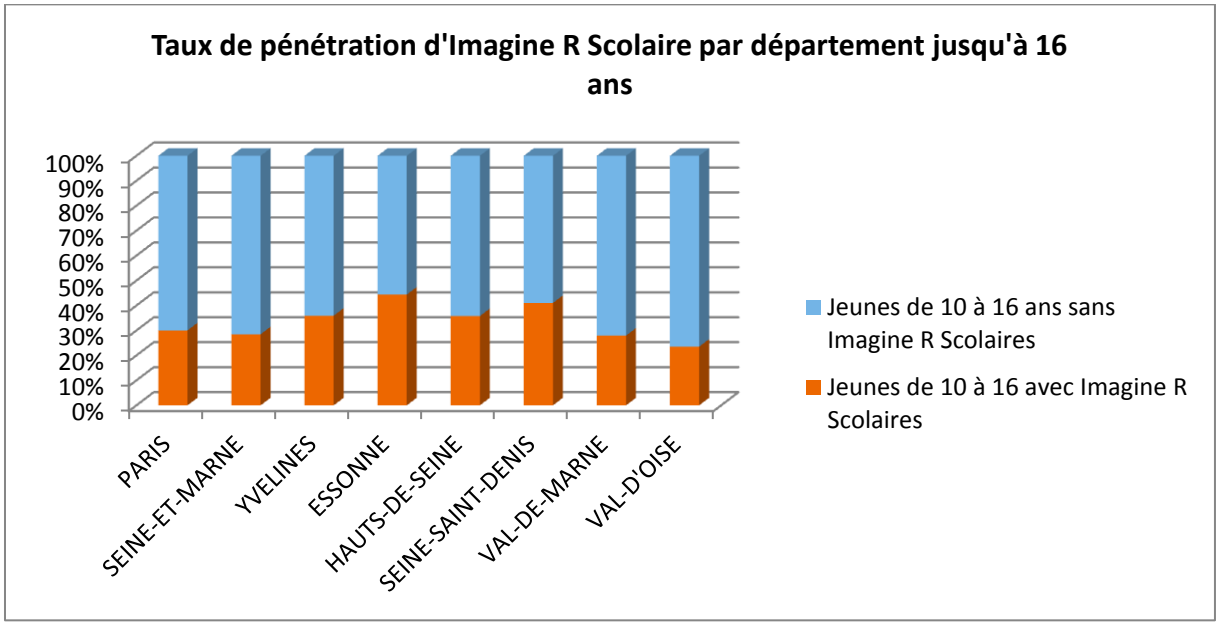

Source : GIE Comutitres (données arrêtées au 28 février de chaque campagne scolaire)

En élargissant jusqu'à 21 ans le périmètre de la population cible, le taux de pénétration moyen en Ile-de-France diminue de 12,7 points, pour atteindre 20,84%. Les disparités départementales tendent alors à se lisser.

Taux de pénétration d'Imagine R Etudiants de 18 ans à 23 ans

Le taux de pénétration du titre Imagine R Etudiant, si on se fonde sur les effectifs de l'enseignement supérieur en région Île-de-France (soit environ 625 000 étudiants) est de 68,40%.

En l'absence de données territorialisées plus fines sur le public étudiant, les taux de pénétration à l'échelle départementale présentés ci-après sont calculés en rapportant le nombre de porteurs Imagine R Etudiant aux jeunes franciliens de 18 à 23 ans, ce qui tend à diminuer le taux de pénétration (le public étudiant réellement cible se trouvant alors dilué dans une catégorie plus vaste) : il tombe à 42,9% à l'échelle de l'Ile-de-France.

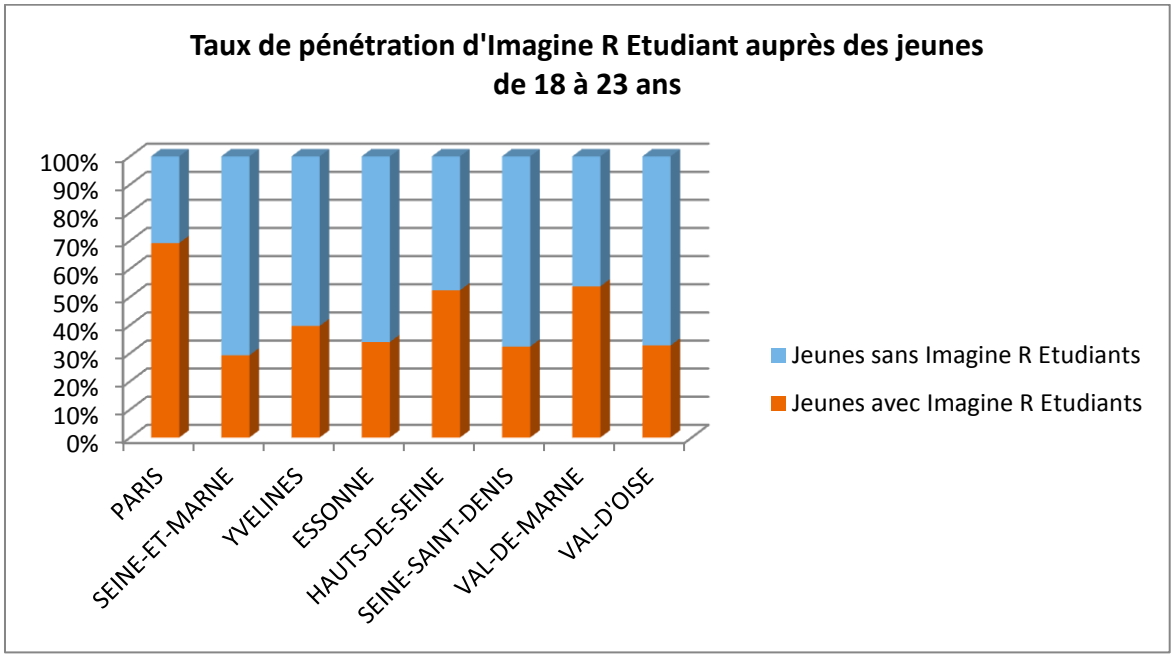

Source : GIE Comutitres (données arrêtées au 28 février de chaque campagne scolaire)

En étendant la population cible à 26 ans (âge limite permettant de bénéficier d'Imagine R), le taux de pénétration régional s'abaisse à 27,39%.

Répartition Imagine R scolaire / Carte scolaire bus lignes régulières

Dans les départements de grande couronne, le forfait Imagine R est fréquemment en concurrence avec la carte scolaire bus lignes régulières (CSB-LR), titre scolaire qui ne permet à son porteur que de réaliser un aller-retour chaque jour de classe entre son domicile et son établissement de formation, sur les lignes exploitées par des opérateurs privés uniquement.

La part de marché de la CSB-LR parmi les élèves de grande couronne empruntant régulièrement les lignes régulières de transport en commun est de 17% environ.

Ce taux varie cependant fortement selon l'âge des élèves considérés : il atteint en effet 44% chez les élèves scolarisés dans le primaire, et décroit ensuite progressivement à mesure que les élèves vieillissent.

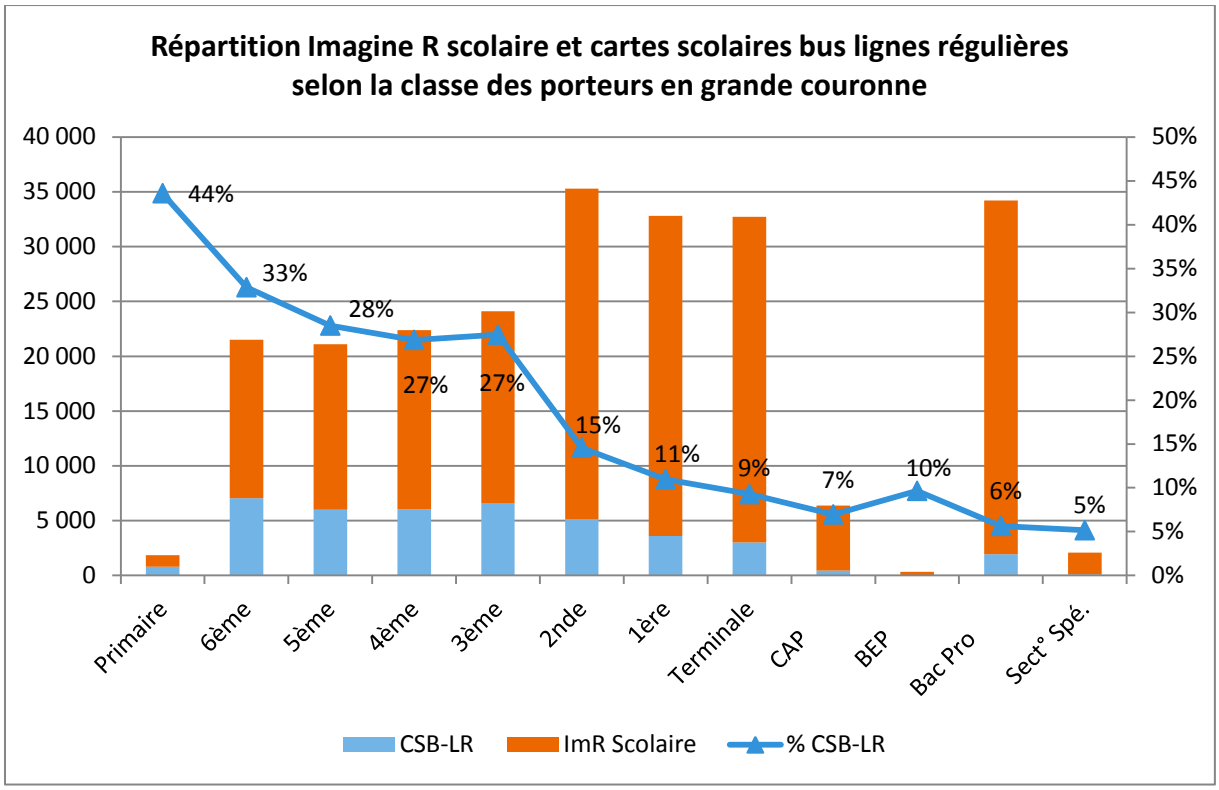

Cette évolution est cohérente avec l'autonomie croissante des jeunes : à mesure qu'ils vieillissent, leurs besoins en déplacements augmentent également, et le forfait Imagine R répond alors de mieux en mieux à leurs besoins.

La propension à préférer la CSB-LR au forfait Imagine R dépend aussi fortement des politiques de subventionnement des Conseils généraux, qui, en diminuant la part à la charge des familles, peuvent modifier sensiblement l'attractivité d'un titre par rapport à l'autre.

Ainsi, en Seine-et-Marne où les familles ont le choix entre une carte scolaire bus entièrement subventionnée par le Département et un forfait Imagine R subventionné à hauteur de 50%, l'usage de la CSB est largement supérieur à la moyenne de la grande couronne.

Part des élèves porteurs d'abonnement ayant fait le choix de la CSB-LR selon leur département de résidence

77	78	91	95	moyenne grande couronne
34,1%	3,5%	9,8%	16,8%	17,0%

Politiques d'aide des collectivités et leur impact sur les ventes

Aides à l'achat des forfaits Imagine R des Conseils généraux

Les Départements interviennent dans le financement d'Imagine R au titre de leur compétence sociale. Les subventions ou aides en remboursement qu'ils apportent visent à réduire le prix d'achat du forfait Imagine R (Scolaire essentiellement) pour les familles.

Ces aides peuvent prendre la forme :

- d'une subvention : dans ce cas, le montant de la subvention est automatiquement déduit du tarif régional par Comutitres, qui gère l'attribution et la distribution des titres Imagine R. Des conventions triennales entre le STIF, les transporteurs, Comutitres et les Départements précisent les conditions d'attribution de ces subventions.
- d'un remboursement : dans ce cas, le porteur achète son titre Imagine R au tarif régional, et se fait rembourser ultérieurement s'il en fait la demande.

L'ensemble des porteurs Imagine R Scolaire boursiers bénéficie d'une subvention sociale financée conjointement par le STIF et par les CG, dont le montant varie en fonction du niveau de bourse des élèves considérés. Certains Départements accordent en outre une subvention sociale complémentaire, visant à réduire encore davantage la part du titre restant à la charge des boursiers.

Les Départements ont également la possibilité d'accorder une aide dite « générale » au sens où tous les porteurs peuvent en bénéficier, qu'ils soient boursiers ou non. Les Départements ont cependant toute latitude pour restreindre le périmètre des bénéficiares de l'aide générale sur d'autres critères que celui de la bourse (Imagine R Scolaire / Etudiant, collège/lycée, classe, zonage souscrit, etc.).

Types d'aides accordées par les Départements aux porteurs Imagine R sur la campagne 2013-2014[1]

	75	77	78	91	92	93	94	95
Subvention sociale conjointe STIF-CG	S	S	S	S	S	S	S	S
Subvention sociale complémentaire				S		S		
Aide générale		S	S	S		R	R	S

S = subvention ; R = remboursement

Au total, le montant de ces différentes aides départementales sur la campagne 2012-2013 s'élève à près de 42 M€.

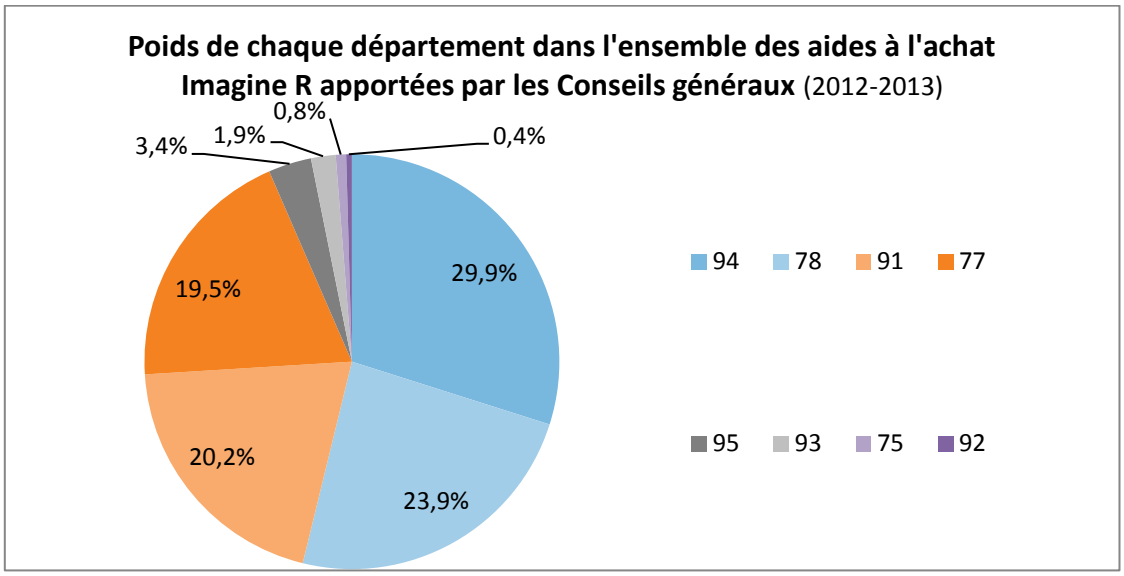

[1] Le détail des aides accordées par Département est précisé dans la deuxième partie de ce rapport.

Aides à l'achat des payeurs secondaires

Les collectivités qui le souhaitent (communes essentiellement) peuvent également intervenir en complément de l'action de Conseils généraux pour prendre en charge une partie du tarif Imagine R Scolaire.

Un peu plus de 23 300 élèves bénéficient d'une subvention à l'achat d'Imagine R Scolaire sur la campagne 2012-2013, soit environ 6% de l'effeftif global.

Le montant cumulé de ces subventions atteint 2,7 M€, soit une aide moyenne par porteur de 116€.

L'essentiel des 528 tiers-payants sont des collectivités de grande couronne, notamment de Seine-et-marne : près de 2/3 des porteurs imagine R Scolaire bénéficiant d'une subvention financée par un tiers-payant secondaire résident en effet dans ce département.

Impact de l'évolution des politiques d'aides départementales sur le niveau des ventes

Récapitulatif de l'évolution des aides départementales accordées

	Aide par subvention						Aide par remboursement	
	77	78	91		95		93	94
	Coll., lyc.	Coll., lyc.	Coll.	Lyc.	Coll.	Lyc.	Coll., lyc., étud.	Coll., lyc., étud.
C01 : 2001/2002	50%	40%	20%		50%			
C02 : 2002/2003	50%	40%	40%	20%	50%			
C03 : 2003/2004	50%	40%	40%	20%	50%			
C04 : 2004/2005	50%	40%	40%	20%	50%			25%
C05 : 2005/2006	50%	40%	50%		50%			50%
C06 : 2006/2007	50%	40%	50%		50%			50%
C07 : 2007/2008	50%	40%	50%		50%		50%	50%
C08 : 2008/2009	50%	50%	50%		50%		50%	50%
C09 : 2009/2010	50%	50%	50%		50%		50%	50%
C10 : 2010/2011	50%	50% 2 zones	50%		50%		(1)	50%
C11 : 2011/2012	50%	50% 2 zones	50%		50%		(1)	50%
C12 : 2012/2013	50%	50% 2 zones	50%		50%		(1)	50%
C13 : 2013/2014	50%	50% 2 zones	50%		50%		(1)	50%

(1) : le CG93 rembourse 25% du forfait aux élèves de 3e et 50% aux collégiens bénéficiant de la restauration scolaire sous critère de quotient familial.

Remarques :

Ce tableau ne prend pas en compte les subventions sociales co-financées par le STIF et les Conseils généraux, ni les éventuelles subventions sociales complémentaires des Départements. A titre indicatif, l'Essonne limite le reste à charge des familles pour les élèves boursiers à 33€ (frais de dossier inclus), quel que soit le zonage souscrit. La Seine-Saint-Denis limite quant à elle le reste à charge pour les familles de collégiens boursiers à 1/3 ou 1/6 du tarif régional Imagine R (selon le niveau de bourse).

Les Départements n'accordent pas de subvention générale ou de remboursement aux abonnés Imagine R Scolaire ayant le statut d'apprenti (partant sans doute du principe que ceux-ci peuvent se faire rembourser 50% de leur forfait par leur employeur). Les apprentis représentent entre 3% et 4% des abonnés Imagine R Scolaire.

Evolution du nombre de forfaits imagine R par département

Les graphiques suivants mettent en lumière l'impact des aides apportées par les Départements sur le volume des ventes, à la hausse comme à la baisse.

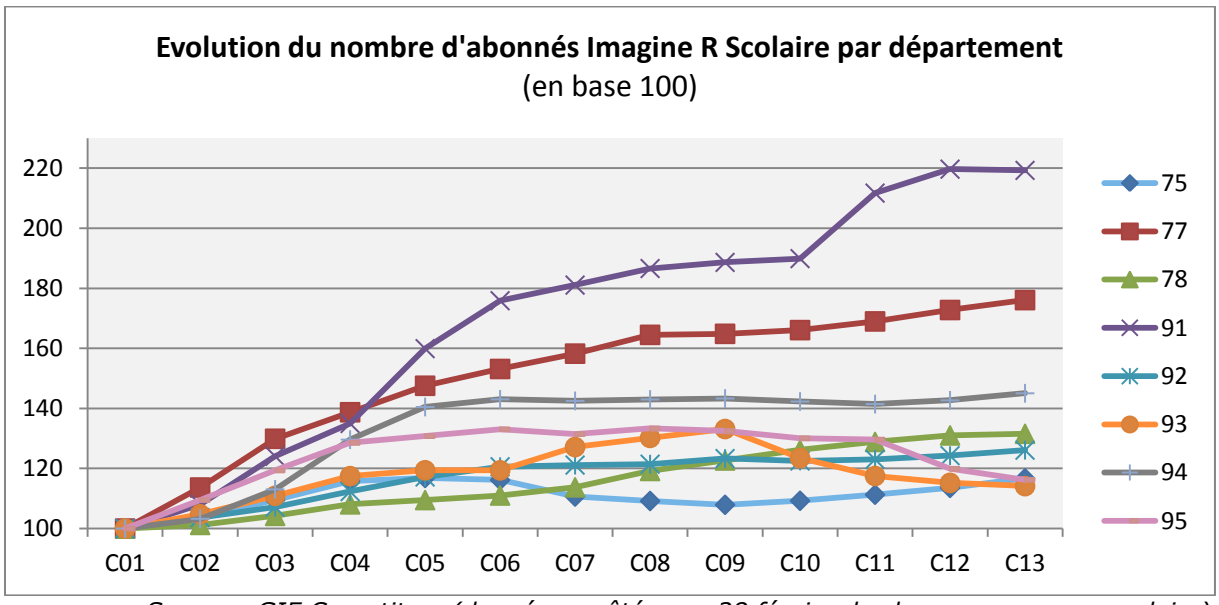

Source : GIE Comutitres (données arrêtées au 28 février de chaque campagne scolaire)

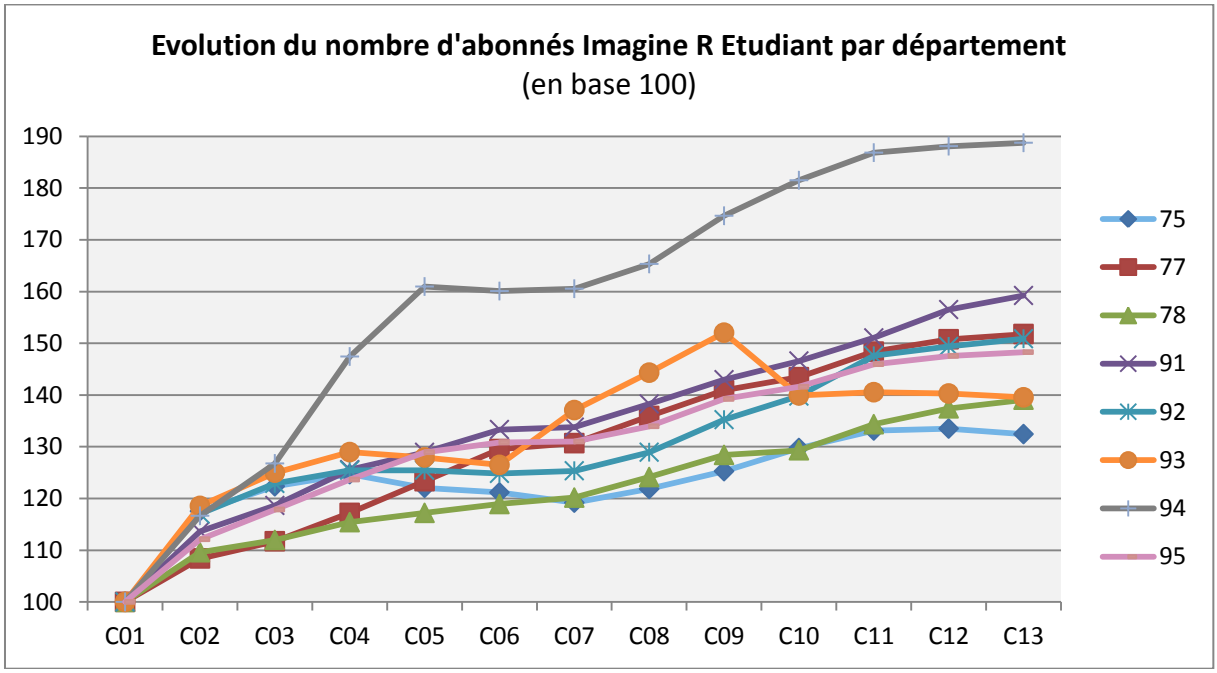

Source : GIE Comutitres (données arrêtées au 28 février de chaque campagne scolaire)

En septembre 2004, le Département du **Val-de-Marne** a octroyé un remboursement de 25% du prix de forfait pour les collégiens, les lycéens et les étudiants domiciliés dans ce département. En septembre 2005, le taux de remboursement passe à 50 %. Cette mesure a induit une croissance des ventes plus accentuée que dans les autres départements des forfaits imagine R Scolaire et Etudiant, notamment sur les campagnes C04 (2004-2005) à C06 (2006-2007).

Un effet similaire s'observe sur le Département de **Seine-Saint-Denis** à partir de la campagne 2007-2008, date à laquelle le Département décide lui aussi de rembourser 50% des forfaits imagine R

Scolaire et Etudiant. Réciproquement, lorsqu'en 2010 le Département supprime cette politique de remboursement, le volume des abonnés dionysiens diminue fortement.
De même, la décision du Conseil général du Val d'Oise de limiter sa subvention générale aux seuls collégiens à partir de la campagne 2012-2013 a également eu un impact négatif sur les ventes Imagine R Scolaire dans ce département (-7,5% en nombre de souscriptions par rapport à la campagne précédente).

En Seine-et-Marne et en Essonne, les transferts de cartes scolaires bus lignes régulières (anciennement « cartes Optile ») vers imagine R Scolaire ont été très importants, ce qui explique en partie l'évolution plus rapide des ventes imagine R dans ces départements. De plus, la subvention allouée par le Département de l'Essonne a été différenciée à partir de 2002-2003 à 40% pour les collégiens et 20% les lycéens, puis portée à 50% en 2005-2006 pour tous les scolaires. Cette dernière décision a fortement fait évoluer le nombre de porteurs de forfaits imagine R sur ce département.

Les prises de décisions des Départements sur l'octroi d'une aide accordée aux élèves étudiants ou scolaires sont ainsi déterminantes pour l'évolution des ventes de forfaits imagine R.

Profil et caractéristiques des porteurs

Imagine R Scolaire

Répartition par département de résidence et par zonage

La majorité des ventes d'Imagine R Scolaire (88 %) sont des forfaits 2 zones. Les zonages souscrits varient selon les territoires, qui peuvent être classés en trois classes :

- La première qui comporte uniquement la Ville de Paris dont les titulaires du forfait Imagine R Scolaire disposent à près de 96 % d'un couple de zones 1-2.
- La deuxième classe comporte les départements de petite couronne où les usagers disposent d'une plus grande diversité de couples de zones. Les principaaux sont le 1-2, 1-3, 2-3 et 3-4.
- La troisième classe est constituée des départements de grande couronne où les couples de zones utilisés sont majoritairement du 4-5, du 3-4 et à la marge du 1-4 et du 1-5.

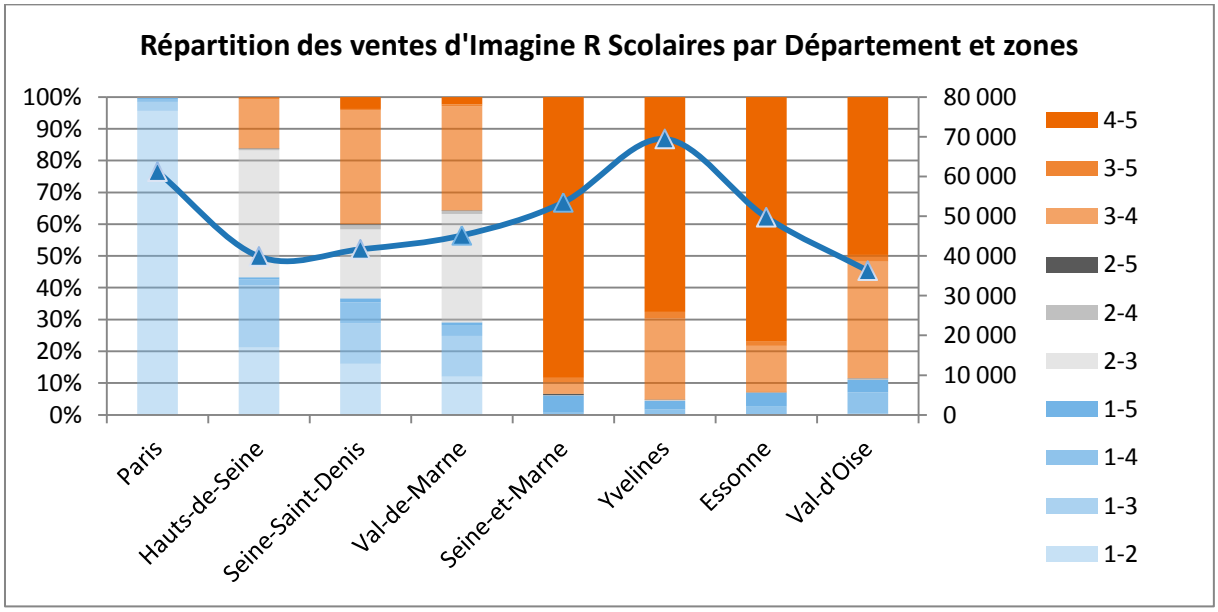

Source : Reporting Comutitres (campagne 2012-2013)

Part de boursiers

Les élèves boursiers représentent 7,72% des ventes d'abonnements Imagine R Scolaires en Île-de-France. Ce chiffre couvre cependant des disparités entre les différents départements et la Ville de Paris.

- Les collectivités territoriales avec un faible taux de boursiers sont les Yvelines (4,05%), la ville de Paris (4,65%) et les Hauts-de-Seine (5,78%) ;
- A l'opposé les boursiers sont surreprésentés parmi les porteurs Imagine R Scolaire dans les départements de la Seine-Saint-Denis (12,27%) et de l'Essonne (13,08%) ; cela s'explique par la politique de subventionnement de ces deux Départements, qui attribuent chacun une subvention sociale complémentaire aux élèves boursiers.
- Les autres départements voient leurs taux de boursiers s'échelonner entre 7 % et 8,5%.

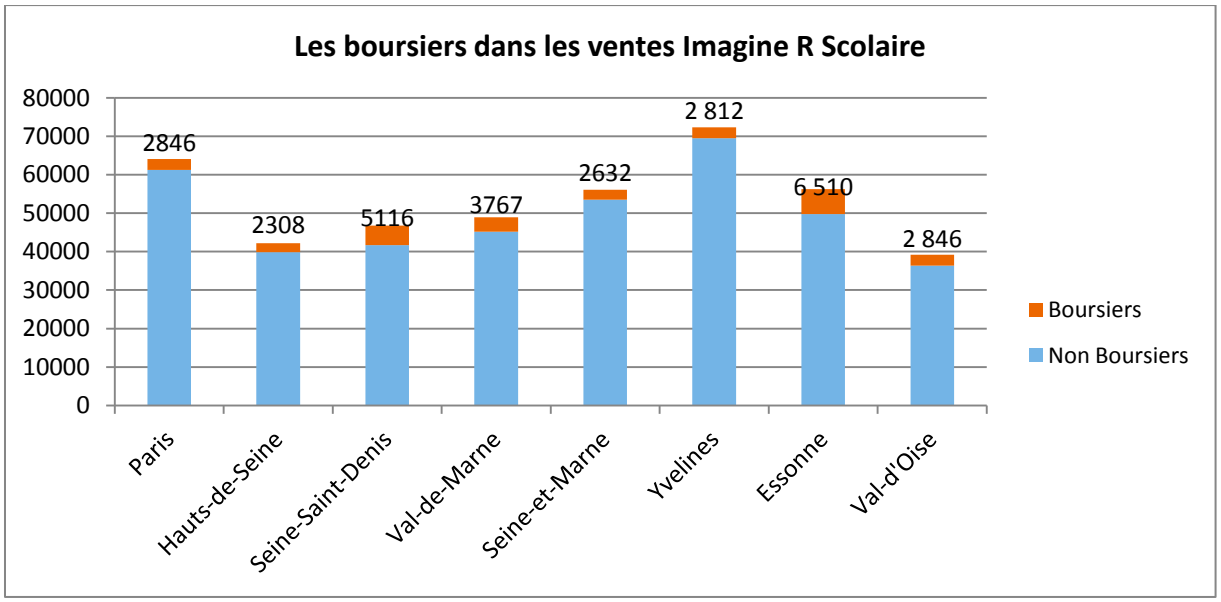

Âge et sexe des porteurs Imagine R Scolaire

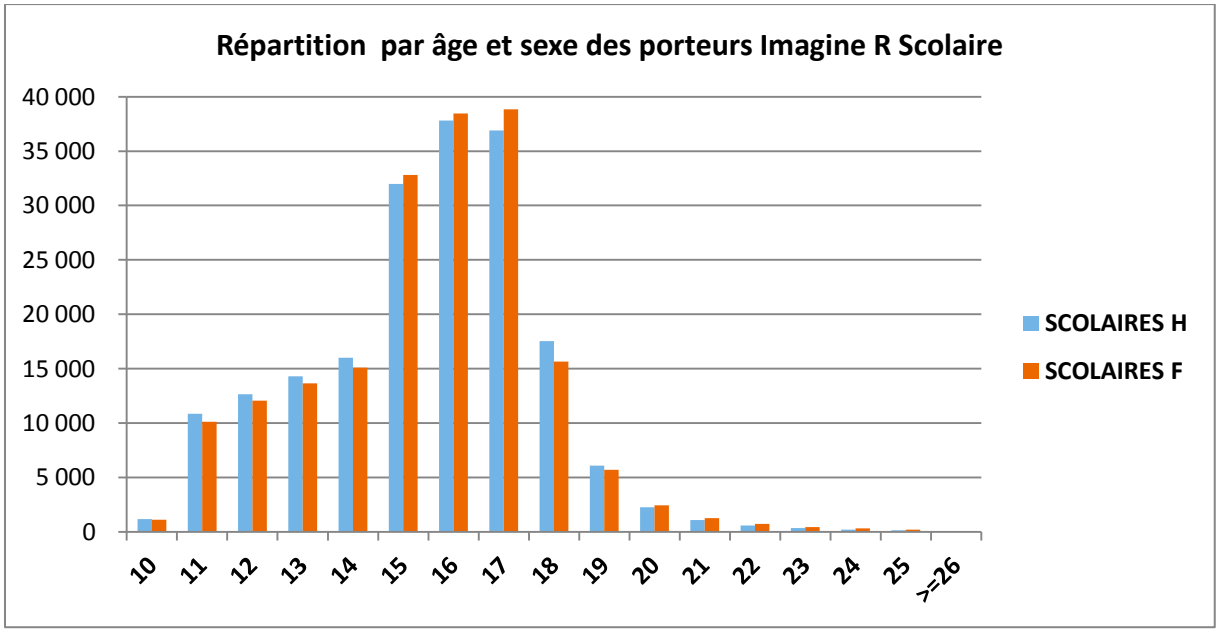

Source : Reporting Comutitres (campagne 2012-2013)

L'usage du forfait Imagine R Scolaire, peu répandu chez les élèves du primaire, se développe à partir de l'âge de 11 ans, qui correspond à l'entrée au collège. Il progresse lentement jusqu'à 14 ans, âge de fin du cycle de collège. L'entrée au lycée correspond à un bond en termes de volume d'usagers Imagine R (+108%) : c'est en effet à partir de cet âge que les jeunes gagnent en autonomie et que le forfait Imagine R répond pleinement à leurs besoins de mobilité (d'autant que les lycées sont souvent plus éloignés de domicile que les collèges, rendant l'utilisation des transports en commun plus nécessaire).

Après avoir cru sur la tranche d'âge 15-17 ans, le volume de porteurs Imagine R Scolaire baisse drastiquement avec l'obtention du bac : – 56% entre 17 et 18 ans. C'est en effet l'âge auquel les porteurs se reportent sur Imagine R Etudiant.

La répartition hommes/femmes est relativement équilibrée. Des variations par tranche d'âge sont néanmoins observables :

- Les garçons sont majoritaires sur la tranche 11-14 ans (collège) ; cela s'explique en partie par la légère surreprésentation des individus de sexe masculin sur cette tranche d'âge en Ile-de-France. D'autres facteurs sociétaux peuvent peut-être également intervenir (moins grande réticence des parents à laisser les jeunes garçons prendre seuls les transports en commun, besoins de mobilité extrascolaires plus importants chez les garçons, etc.)
- Les filles deviennent en revanche majoritaires sur les tranches plus âgées, amorce d'une tendance qui s'accentuera avec le temps. La majorité des détenteurs d'un forfait Imagine R Etudiant sont en effet des détentrices, celles-ci sont majoritaires chez les 18-26 ans, à hauteur de 55% à 60% selon l'âge considéré. De manière plus large une étude, réalisée par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de l'Île-de-France en 2013[2], a montré une appétence plus grande des femmes pour les transports en commun, celles-ci constituant 55% des usagers franciliens.

Les garçons redeviennent majoritaires parmi les porteurs Imagine R Scolaire à 18 ans, en lien probablement avec leur surreprésentation dans les filières d'enseignement technique (apprentissage, possible BEP avant le bac professionnels qui repousse l'âge de sortie du cycle secondaire).

Niveau d'enseignement

En corrélation avec la répartition par âge détaillée dans la partie précédente, la distribution des Imagine R Scolaires par classe fait apparaître une structure similaire pour les élèves qui suivent un cursus général.

[2] Institut d'Aménagement et d'Urbanisme Île-de-France, 2013, Femmes actives dans les territoires d'Île-de-France-Chiffres-clés 2013, 20 p

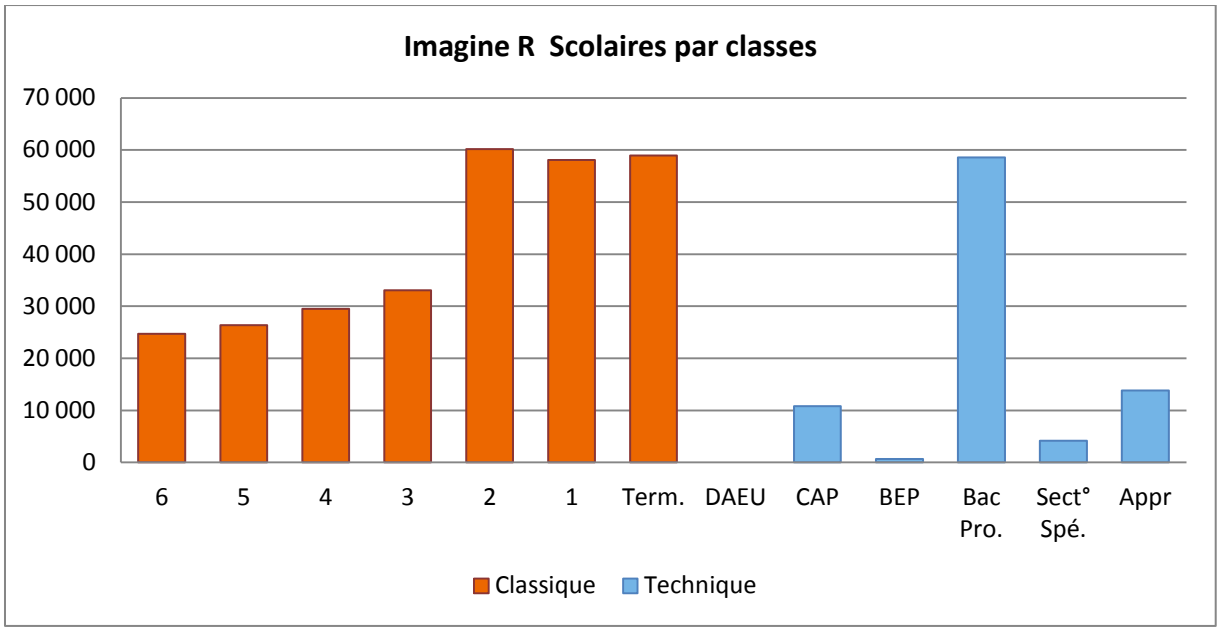

Source : Reporting Comutitres (campagne 2012-2013)

Parmi les détenteurs d'Imagine R Scolaires inscrits dans un cursus technique, la prédominance des élèves qui suivent un bac professionnel peut s'expliquer par deux effets : le premier est le fait que les trois années de formation du Bac Pro sont ici représentées dans une même série et le second est le fait que les effectifs de cette formation concatènent les titulaires d'un BEP et d'un CAP qui veulent poursuivre plus en avant leurs études et les élèves de troisième qui s'engagent dans cette voie.

Imagine R Etudiant

Âge et Sexe

A la différence des Imagine R Scolaires, les Imagine R Etudiants se caractérisent par une montée en charge forte sur la plage 18-19 ans suivi d'une diminution régulière du nombre d'abonnements jusqu'à 26 ans.

La répartition par sexe des porteurs met en lumière la présence majoritaire des femmes dans le dispositif (58% des porteurs). Cela s'explique à la fois par leur surreprésentation dans l'enseignement supérieur et leur plus grande propension à utiliser les transports en commun.

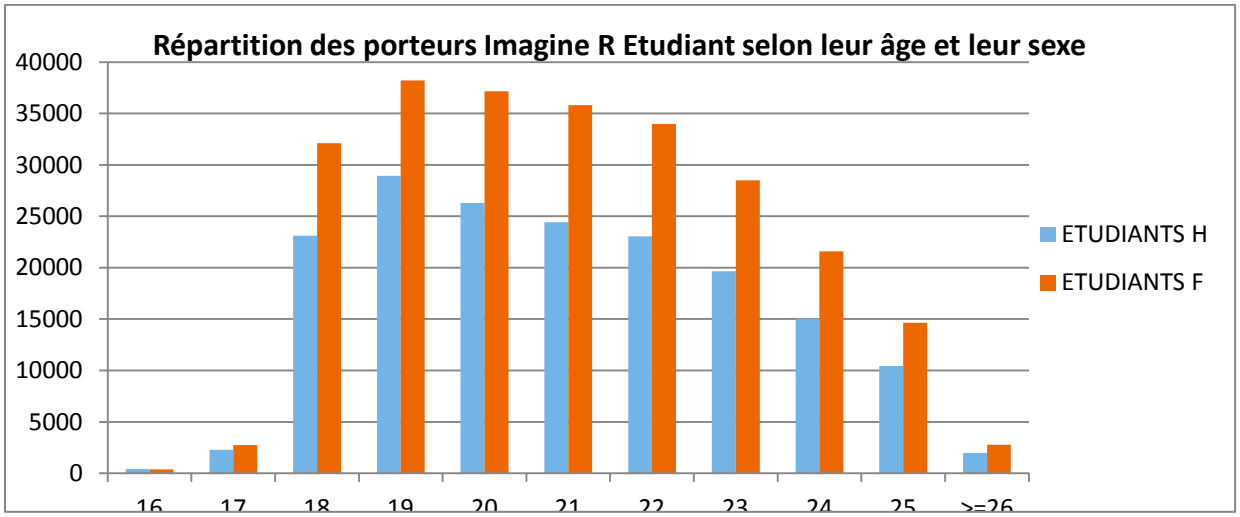

Source : Reporting Comutitres (campagne 2012-2013)

Répartition par département de résidence et par zonage

Les zonages souscrits par les porteurs Imagine R Etudiant varient selon les départements et leur position géographique par rapport au cœur de l'agglomération. 3 classes de départements peuvent alors être identifiées :

- La première qui comporte uniquement la Ville de Paris dont les titulaires du tarif Imagine R Etudiant disposent à près de 84 % d'un couple de zones 1-2 et 10% d'un couple 1-3 ;
- La deuxième classe comporte les départements de petite couronne où les usagers disposent pour 41,60 % d'entre eux d'un forfait 1-3, pour 24 % d'un forfait 1-2 et pour 15% d'un forfait 1-4 ;
- La troisième classe est constituée des départements de grande couronne où les couples de zones utilisés sont majoritairement du 1-5 (33,93%), du 4-5 (23,88%) et du 1-4 (22,12%).

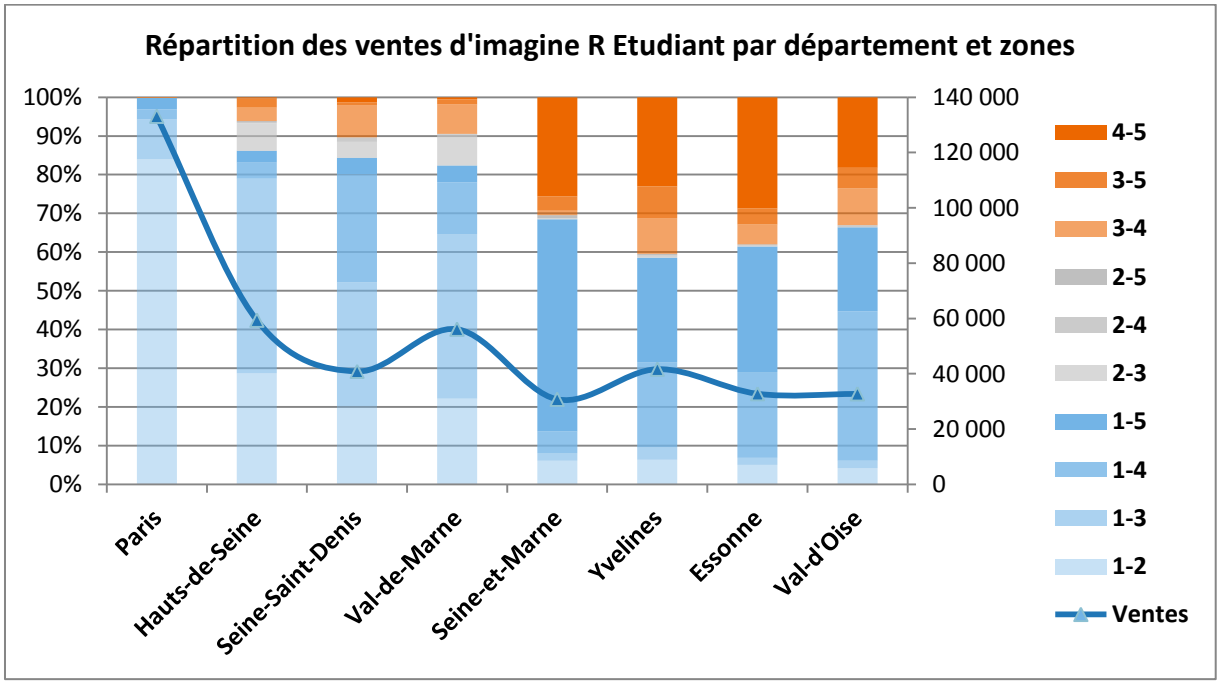

Source : Reporting Comutitres (campagne 2012-2013)

Répartition entre nouveaux entrants et renouvellements

La répartition entre les premières demandes d'Imagine R et les renouvellements est de 30% et de 70%. Elle reste stable au cours du temps.

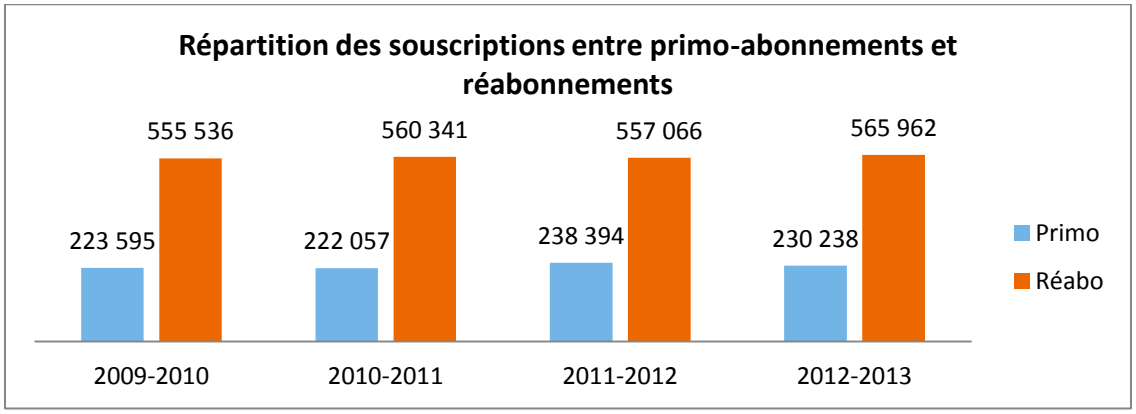

Source : Bilan de campagne Imagine R 2012-2013

Mobilité des bénéficiaires

Remarque liminaire : les graphiques présentés ci-après sont réalisés à partir d'extractions des données de validations qui remontent anonymement dans un système d'information chaque fois qu'une carte Navigo est validée. Ces données permettent d'appréhender la mobilité des porteurs de forfaits télébillettiques, mais, par définition, seuls sont visibles dans ce système d'information les porteurs qui se déplacent et qui valident leur carte Navigo.

Volumes de déplacements

Part du trafic SIDV imputable aux porteurs Imagine R

Le tableau ci-dessous permet de resituer la population Imagine R dans l'ensemble de la clientèle des transports franciliens munie d'un forfait (Navigo, Imagine R, Améthyste, Forfait Gratuité Transport, ou forfait Solidarité Transport), pour ce qui est du trafic généré avec le forfait. Ne sont pas pris en compte les Km-voyageur effectués avec des tickets ou billets.

L'estimation du trafic annuel en kilomètres-voyageurs est tirée du SIDV, **sur la base des déplacements qui ont donné lieu à une (ou des) validation(s)**[3] entre le 1er avril 2013 au 31 mars 2014[4].

La période étudiée est du 1er avril 2013 au 31 mars 2014 pour tous les titres télébillettiques sauf Améthyste. Pour ce titre, une extrapolation a été faite à l'année à partir de l'observation dans le SIDV d'un mois récent : avril 2014, mois pour lequel la quasi-totalité des anciens titres sont passés sur télébillettique.

Titre de transport	Nombre d'utilisateurs par mois *	Nombre bénéficiaires	Trafic annuel (millions de Kilomètres-voyageurs)	Part du trafic
Navigo	2 250 000		11 600	69%
Imagine'R	810 000		2 800	16%
Améthyste	260 000	305 000	400	2%
FGT	290 000	330 000	900	5%
FST	220 000	330 000	1 400	8%

(*) : nombre de bénéficiaires « circulants » pour les 5 types de titres télébillettiques.

Précisions sur l'analyse de la mobilité à partir des données de validation

Cette analyse s'appuie sur l'étude des déplacements des porteurs de forfait Imagine R qui sont recensés à travers le système d'information décisionnel des validations (SIDV). L'ensemble des validations des titres télébillettiques alimentent ce système.

Le SIDV permet de reconstituer les flux de déplacements des porteurs des titres télébillettiques à partir des données de validation (un déplacement s'entendant comme le fait d'aller d'un point à un autre pour un motif donné, en utilisant un ou plusieurs modes de transport successifs). Alors que les enquêtes classiques de mobilité sont fondées sur les réponses d'un échantillon d'individus, le recours

[3] A noter que le trafic était calculé, dans le précédent rapport d'évaluation du dispositif, sur la base des enquêtes de mobilité. Il s'agissait donc du trafic total, alors qu'ici, il s'agit du trafic « vu » dans les validations.

[4] A l'exception des forfaits Améthyste, pour lesquels les données présentées sont le résultat d'une extrapolation à partir de l'observation dans le SIDV d'un seul mois récent : avril 2014, mois pour lequel la quasi-totalité des anciens titres sont passés sur télébillettique.

au SIDV présente l'avantage de travailler sur les données relatives à l'ensemble de la population dont on veut étudier la mobilité.

Il faut néanmoins noter que les validations de titres magnétiques (tickets t+ et billets banlieue) ne sont pas recensées dans le SIDV.

Par conséquent, les informations données dans cette partie sur la mobilité des porteurs de forfait Imagine R **n'incluent pas les déplacements effectués avec des tickets ou billets.**

On peut considérer que les jeunes en possession d'un forfait Imagine R sont quasiment tous visibles par le SIDV sur un mois, validant au moins une fois : en effet, le nombre de Forfaits Imagine R visibles par le SIDV sur un mois est supérieur à 98% des Forfaits Imagine R valables sur le mois.

Enfin, concernant la comptabilisation des déplacements, il est à prendre en considération que seuls sont reconstitués ceux qui sont rattachés à une ou des validation(s). Le SIDV ne comptabilise donc pas :

- un certain nombre de déplacements réalisés en bus, les voyageurs ne validant pas systématiquement en entrant dans un bus ;
- et un certain nombre de déplacements réalisés en train, certaines gares étant ouvertes (pas de passage systématique aux valideurs).

Le nombre de ces déplacements invisibles demeure toutefois limité.

Mobilité moyenne et répartition des porteurs selon leur mobilité hebdomadaire

Les utilisateurs d'Imagine R ont, en moyenne, une mobilité un peu moins élevée que les utilisateurs de forfaits Navigo. La distribution du nombre de déplacements par semaine pour les utilisateurs de forfait Imagine R est proche de celle des utilisateurs de forfaits Navigo mais plus aplatie, ce qui signifie une plus grande variété des pratiques de mobilité, qui tient notamment à des pratiques différentes entre les Imagine R Scolaire et les Imagine R Etudiants. Le haut de la cloche se situe à 10 déplacements comme pour Navigo.

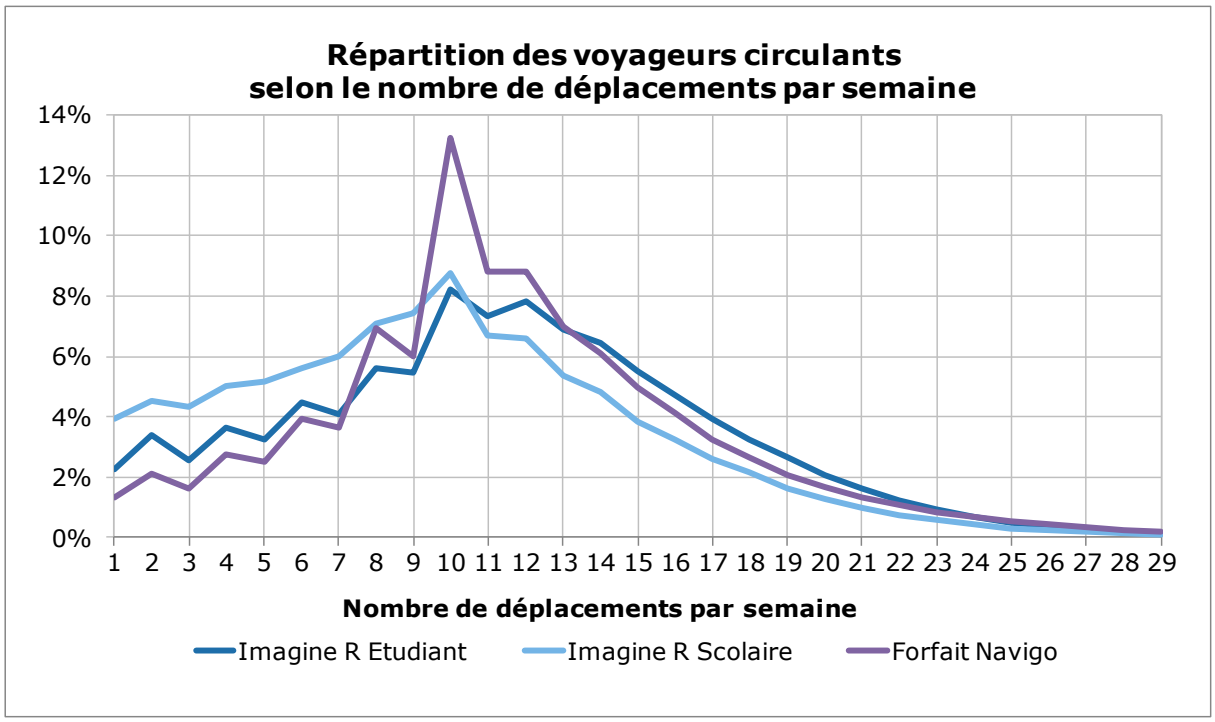

Source : STIF - SIDV

Par définition, on ne voit pas sur ce graphique les porteurs qui ne se déplacent pas, ou qui ne valident aucune fois dans la semaine. Ils représentent 9% des porteurs de forfait Imagine R.

Les utilisateurs de forfait Imagine R Etudiant se déplacent, en moyenne, légèrement plus que les utilisateurs de forfait Imagine R Scolaire ; ils ont une mobilité plus proche des forfaits Navigo (11,8 déplacements en moyenne pour les forfaits Navigo circulant (et validant) sur la semaine, soit une mobilité similaire à celle des abonnés Imagine R Etudiant si l'on tient compte du fait que le taux de validation est un peu moins élevé parmi les porteurs de forfaits Imagine R que parmi les abonnés Navigo).

	Nombre moyen de déplacements hebdomadaires			
	par bénéficiaire		par bénéficiaire circulant	
Forfait Imagine R Scolaire	8,9	9,8	9,9	10,8
Forfait Imagine R Etudiant	10,7		11,6	

La plus grande mobilité moyenne apparente des porteurs Imagine R Etudiant traduit la structure des ventes : les zonages centraux, où l'offre de TC est plus développée, sont en effet surreprésentés parmi les forfaits Imagine R Etudiant, alors que les forfaits banlieue-banlieue sont majoritaires chez les porteurs d'Imagine R Scolaire.

À zonage identique, ce sont en revanche les Scolaires qui sont légèrement plus mobiles que les Etudiants.

Répartition des déplacements annuels

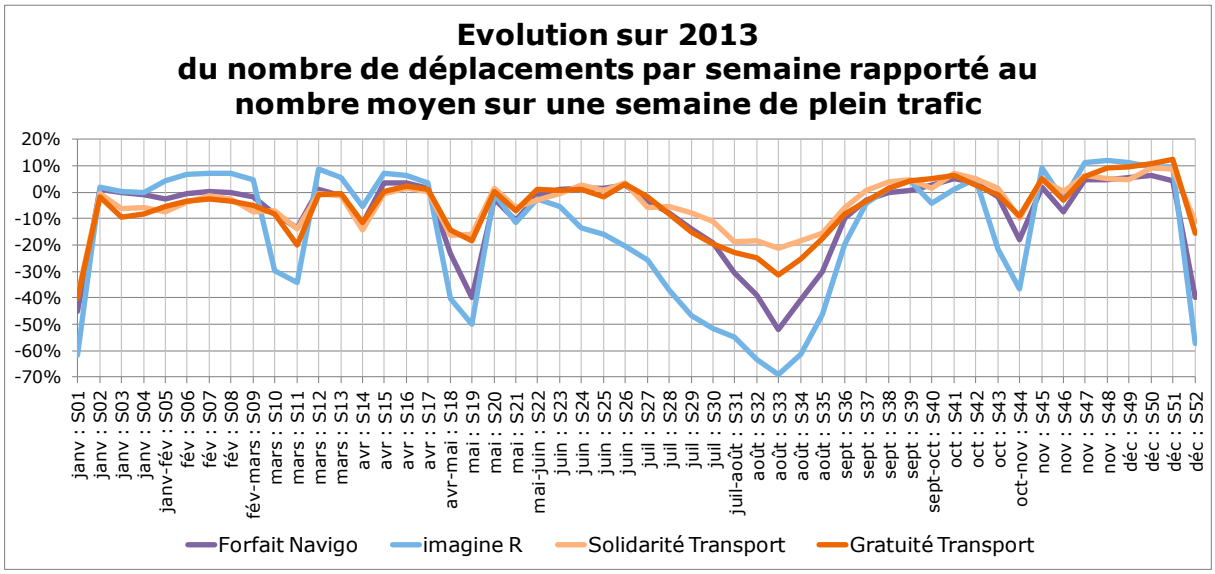

Source : STIF - SIDV

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
S01	S05	S09	S14	S18	S22	S27	S31	S36	S40	S44	S49
S02	S06	S10	S15	S19	S23	S28	S32	S37	S41	S45	S50
S03	S07	S11	S16	S20	S24	S29	S33	S38	S42	S46	S51
S04	S08	S12	S17	S21	S25	S30	S34	S39	S43	S47	S52
S05	S09	S13	S18	S22	S26	S31	S35	S40	S44	S48	S01

Lorsque l'on observe la distribution des déplacements sur la totalité d'une année (graphique ci-dessus), on constate que la courbe des déplacements des porteurs de forfaits Imagine R est beaucoup plus chaotique que les courbes concernant les bénéficiaires de la Tarification Solidarité Transport (TST) ou même les utilisateurs de forfaits Navigo. Les creux correspondent aux vacances scolaires. Le creux de la période estivale des abonnés Imagine R commence notablement plus tôt que celui des utilisateurs de forfaits Navigo : il débute en juin, voire en mai.

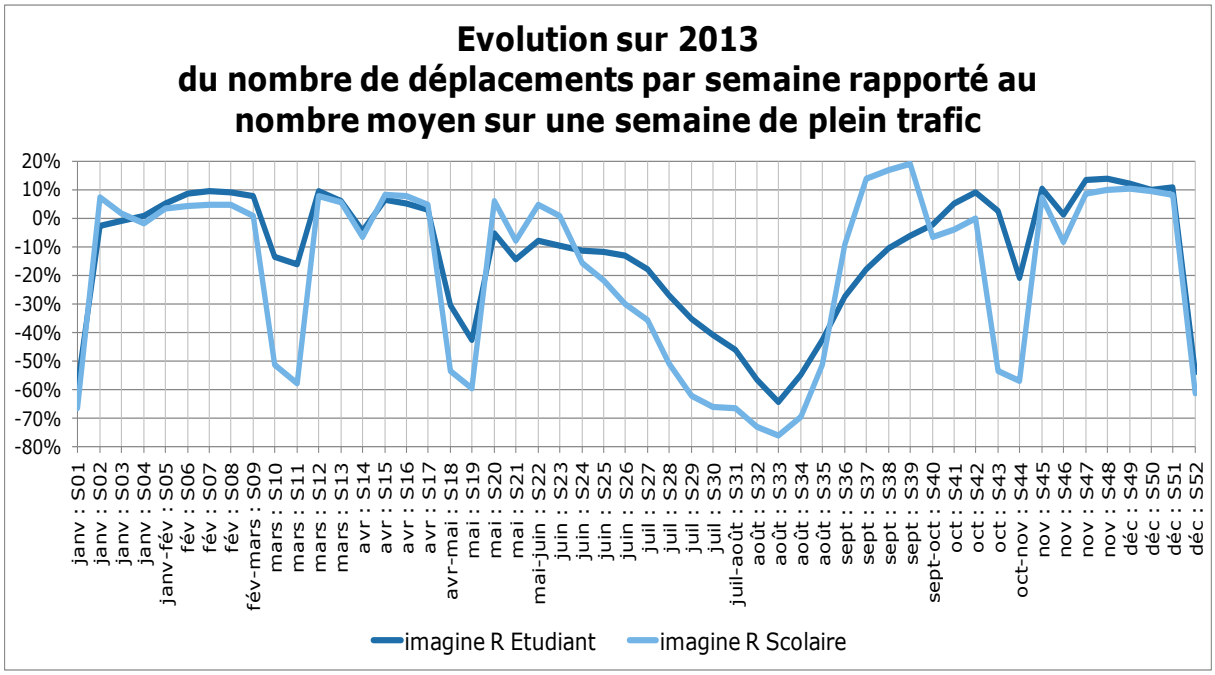

Source : STIF - SIDV

La distinction entre Imagine R Scolaire et Imagine R Etudiant met en évidence une différence sensible sur la densité des déplacements par période, due au fait que les étudiants ne sont pas soumis exactement aux mêmes rythmes scolaires. Certains sont par exemple en vacances d'été dès le début du mois de juin, voire dès le mois de mai, et nombreux sont ceux qui ne reprennent les cours qu'en octobre. Les Scolaires, eux, vont manifestement en classe massivement jusqu'à la 2e semaine de juin, et ont tous repris les cours la 2e semaine de septembre.

On constate également que, quelle que soit la période de vacances scolaires considérée à l'exception de Noël, le volume de déplacements des étudiants diminue moins fortement que celui des scolaires par rapport à son niveau de plein trafic. Cela s'explique par le fait, d'une part, que certains ne sont pas en vacances (pour les petites vacances scolaires), d'autre part qu'une partie d'entre eux, plus importante que chez les porteurs d'Imagine R Scolaire, profite des vacances pour exercer un travail.

Distribution des déplacements par semaine

Le week-end, le nombre de déplacements faits en transports en commun par les porteurs d'Imagine R chute nettement par rapport à un jour de semaine, et ce à peu près dans les mêmes proportions que pour les porteurs de forfaits Navigo. La baisse la plus importante se porte sur le dimanche.

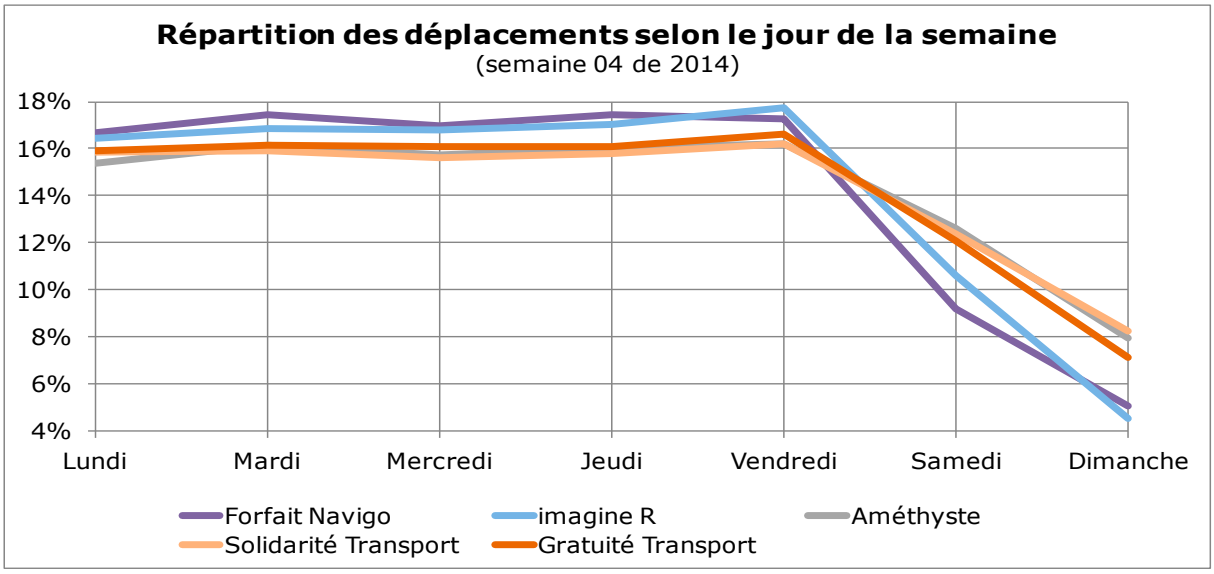

Source : STIF - SIDV

Distribution des déplacements selon l'heure

La courbe de distribution des déplacements des porteurs Imagine R selon l'heure de la journée fait apparaitre clairement deux plages horaires de grande affluence, le matin et le soir, tout comme les porteurs de forfaits Navigo, mais légèrement plus tôt. Les élèves et étudiants ont tendance, en effet, à prendre les transports pour aller en cours le matin plus tôt que les travailleurs, et à sortir de classe le soir également plus tôt, ce qui échelonne un peu les heures de pointe.

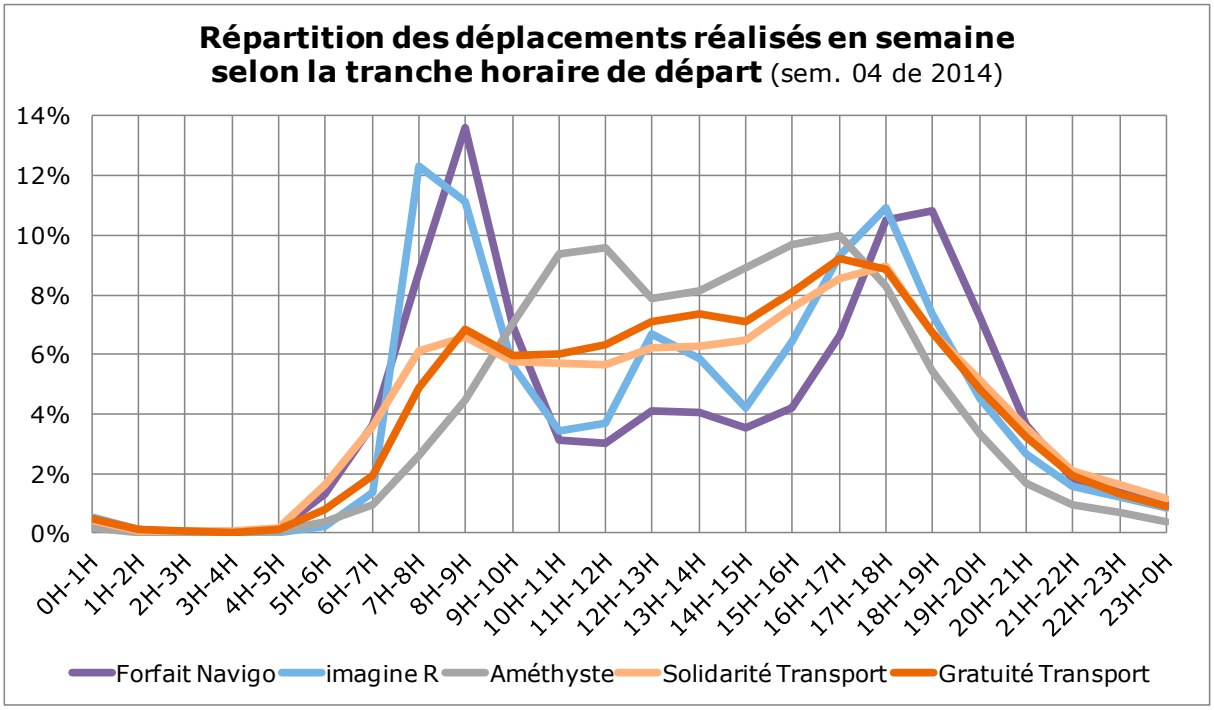

Source : STIF - SIDV

Une autre caractéristique propre aux Imagine R est la 3ème « pointe », quoique moins importante que les deux autres, qui émerge le midi. Au fait que les jeunes rentrent en effet plus souvent déjeuner chez eux le midi que les actifs, s'ajoute le fait qu'une partie des étudiants peut n'avoir cours certains jours que le matin ou que l'après-midi.

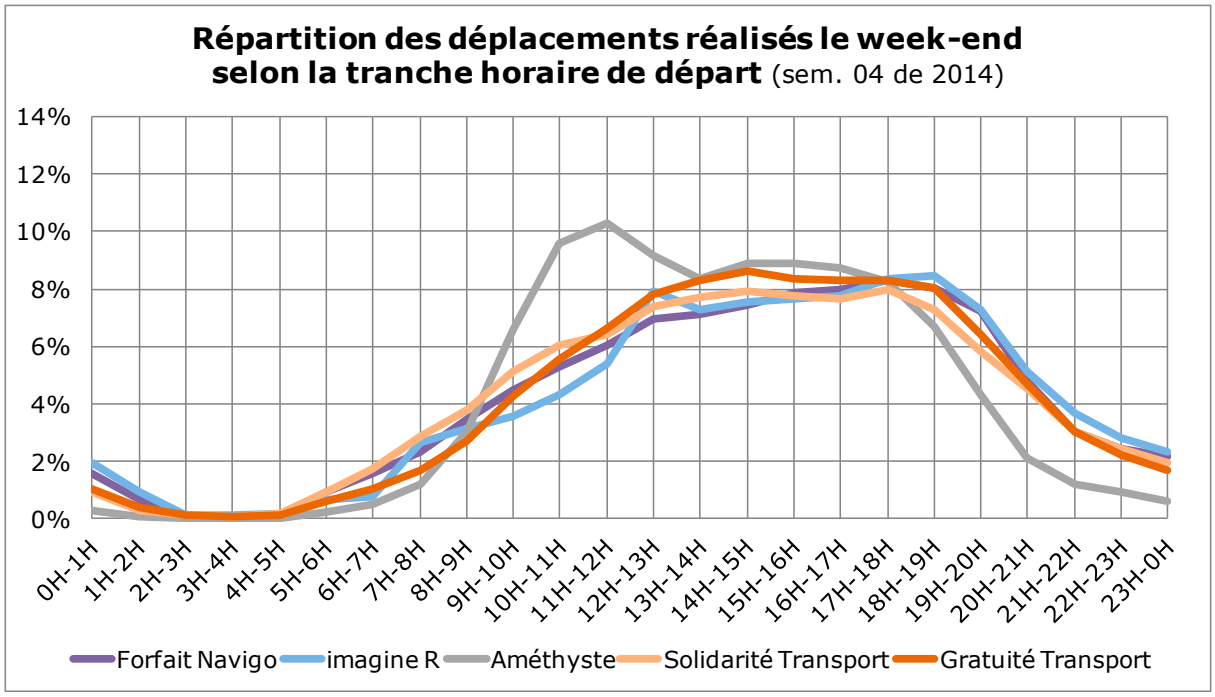

Source : STIF - SIDV

Le week-end, les déplacements des utilisateurs d'Imagine R se répartissent sensiblement de la même manière que les utilisateurs de forfait Navigo, Solidarité Transport ou Gratuité Transport avec un plafond de l'heure de départ situé entre 12h et 18h. Seuls les bénéficiaires du forfait Améthyste se distinguent par le nombre important de déplacements réalisés le matin et commencés entre 10h et 11h.

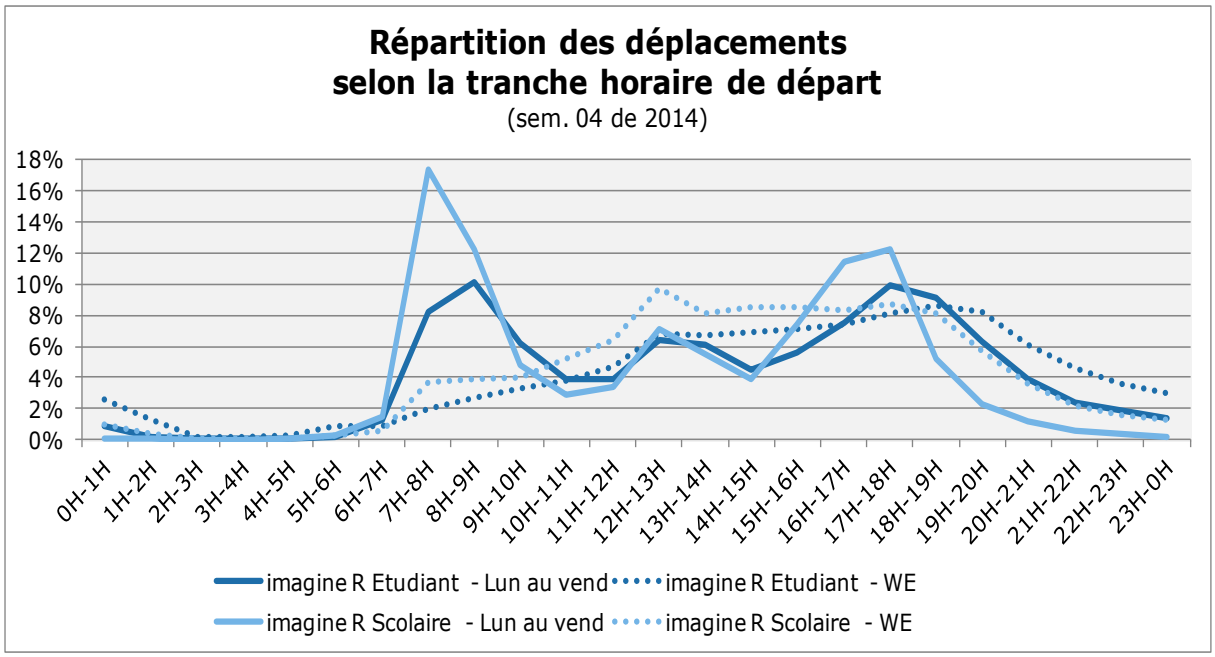

Source : STIF - SIDV

La comparaison des pratiques des porteurs des deux types de forfaits Imagine R montre que les étudiants vont en cours plus tard le matin que les scolaires, et qu'ils font nettement plus de déplacements en soirée que les scolaires, aussi bien le week-end qu'en semaine.

Modes utilisés

Répartition selon la chaine modale des déplacements en TC effectués au cours d'un mois de plein trafic

	Forfaits ST	Forfaits Gratuité	Forfaits Navigo	Forfaits Imagine R	Forfaits Améthyste
métro	28%	24%	36%	32%	25%
bus/tram	28%	38%	18%	33%	56%
fer	9%	10%	12%	11%	4%
bus/tram + fer	9%	8%	8%	8%	3%
métro + fer	11%	9%	15%	9%	3%
bus/tram + métro	9%	7%	7%	5%	7%
autres	6%	4%	4%	3%	1%
Total	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Source : SIDV brut, mars 2014

Les porteurs de forfaits Imagine R se déplacent très majoritairement en métro ou en bus. Ce dernier point, ainsi que la moindre utilisation du fer, les différencie des porteurs de forfaits Navigo et les rapproche des bénéficiaires de la Tarification Solidarité Transport.

Néanmoins, au sein des porteurs Imagine R, les modes utilisés varient selon le titre détenu :

- les porteurs d'Imagine R Scolaire privilégient le bus (distances domicile-établissement plus courtes, forte implantation en banlieue), et ont en cela des comportements de mobilité assez proches des porteurs Améthyste. Leur plus forte propension à effectuer des déplacements monomodaux les rapproche également de cette dernière catégorie d'abonnés.
- les porteurs d'Imagine R Etudiant se déplacent essentiellement en métro (surreprésentation des étudiants et des établissements d'enseignement supérieur dans Paris), et ont en cela un profil plus proche de celui des abonnés Navigo.

Répartition selon la chaine modale des déplacements en TC effectués au cours d'un mois de plein trafic par les abonnés Imagine R

	Forfaits Imagine R Etudiant	Forfaits Imagine R Scolaire	Forfaits Imagine R
métro	40%	21%	32%
bus/tram	17%	53%	33%
fer	11%	9%	11%
bus/tram + fer	8%	8%	8%
métro + fer	14%	4%	9%
bus/tram + métro	6%	4%	5%
autres	4%	1%	3%
Total	**100%**	**100%**	**100%**

Source : SIDV brut, mars 2014

Part des déplacements contenant au moins un trajet métro, bus/tram, ou fer

Au moins un trajet en…	Forfaits ST	Forfaits Gratuité	Forfaits Navigo	Forfaits Imagine R	Forfaits Améthyste
métro	54%	44%	62%	49%	36%
bus/tram	52%	56%	37%	48%	68%
fer	36%	31%	39%	30%	12%

Au moins un trajet en…	Forfaits Imagine R Etudiant	Forfaits Imagine R Scolaire	Forfaits Imagine R
métro	64%	30%	49%
bus/tram	34%	66%	48%
fer	37%	22%	30%

Source : SIDV brut, mars 2014

Motifs des déplacements

Les données de validations ne permettent pas de renseigner sur les motifs des déplacements en transport en commun. L'Enquête Globale Transport de 2010 apporte cependant quelques éléments sur ce point.

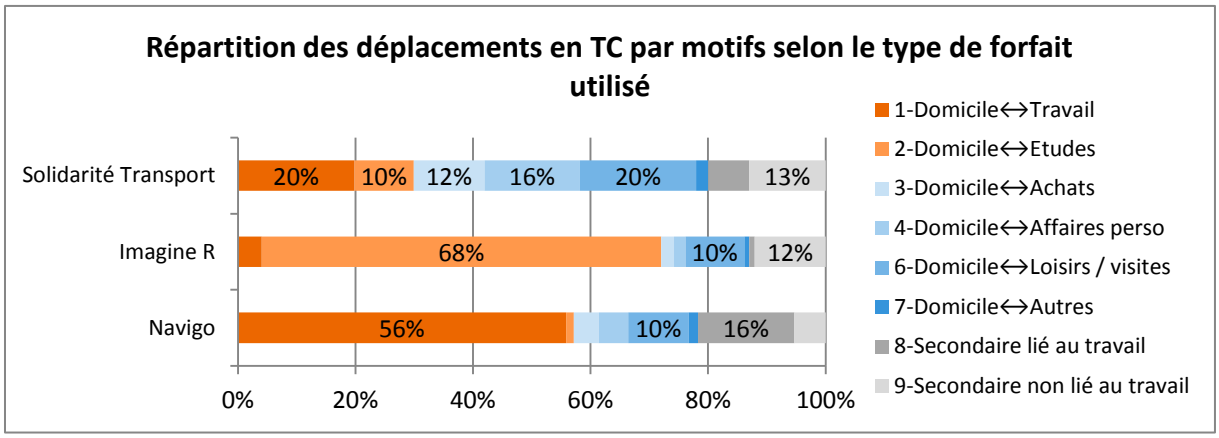

Source : EGT 2010 STIF - OMNIL – DRIEA

L'analyse des déplacements par motifs selon l'EGT met ainsi en lumière la spécificité des porteurs Imagine R, pour qui l'essentiel de la mobilité TC (plus de 2/3 de leurs déplacements) correspond à des déplacements vers ou depuis le lieu d'étude.

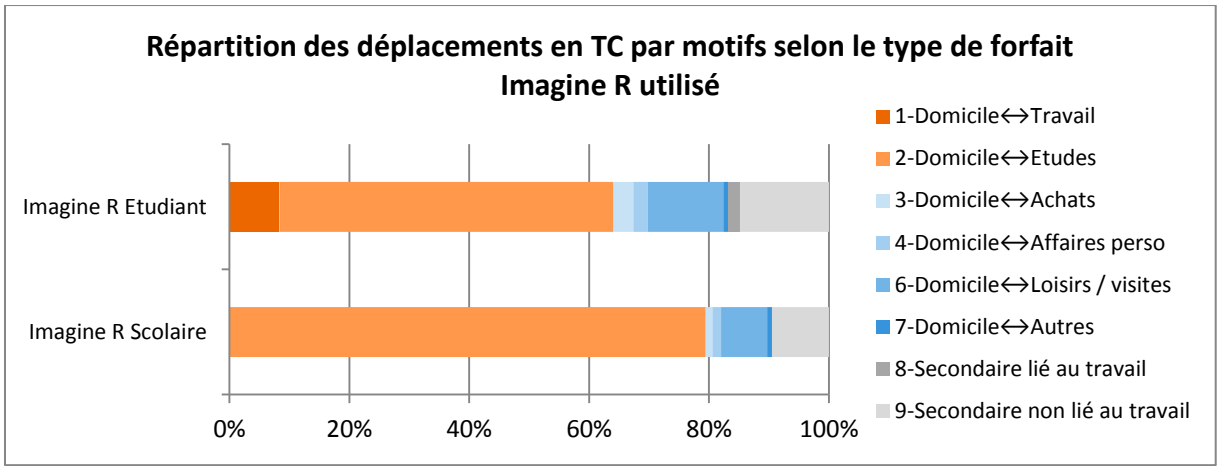

Source : EGT 2010 STIF - OMNIL – DRIEA

A une échelle plus fine, des différences sont également perceptibles entre les porteurs Imagine R Scolaire et Imagine R Etudiant :

- d'une part, sans surprise, le motif de déplacement « domicile-travail » est inexistant chez les porteurs Imagine R Scolaire, alors qu'il représente 10% des déplacements des étudiants, qui peuvent pour certains exercer une activité professionnelle à temps partiel ;
- d'autre part, le panel des motifs de déplacements en transport en commun est plus diversifié pour les porteurs Imagine R Etudiant que pour les Imagine R Scolaire, avec une part moins importante des déplacements obligés (déplacements domicile-études et domicile-travail), au profit notamment des déplacements de loisirs et d'achats. Cette plus grande diversité de motifs de déplacements traduit la plus grande autonomie des porteurs Imagine R Etudiant.

Zoom sur le dézonage

Sur la période de juin 2012 à janvier 2014, entre un quart et un tiers des porteurs de forfaits Imagine R[5] (28,1% en moyenne) dézonent chaque mois (au moins une fois, sur les seuls week-ends).

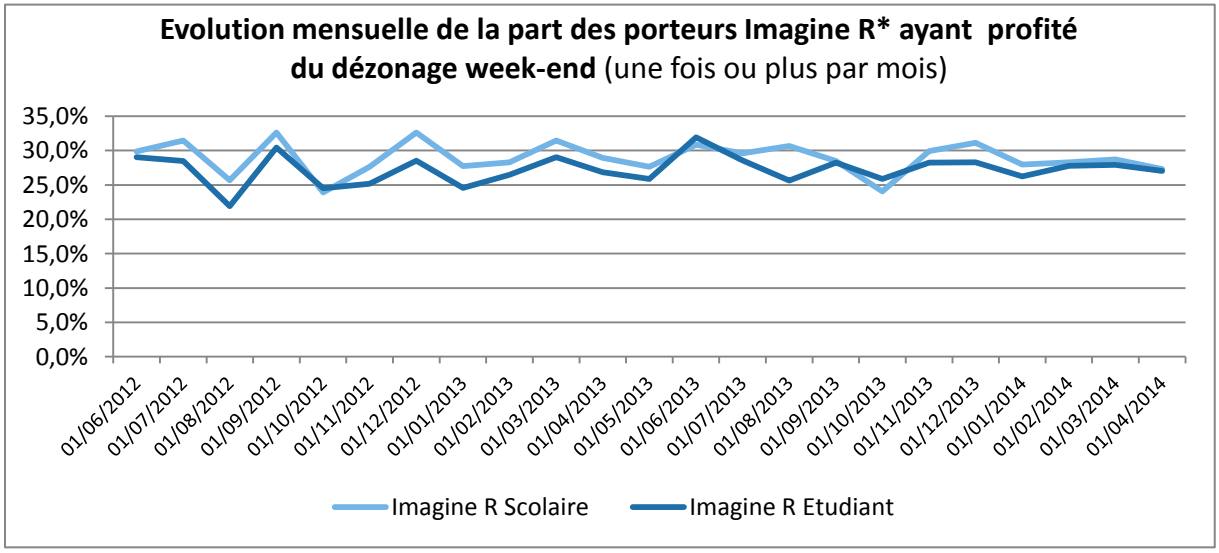

Source : STIF - SIDV

Le taux de dézonage reste relativement stable d'un mois sur l'autre, en dépit de légères fluctuations. Les porteurs d'Imagine R Scolaire ont une propension à dézoner le week-end légèrement plus

[5] Le taux de dézonage mensuel est calculé en rapportant, pour chaque mois, le nombre d'individus ayant effectué au moins un trajet dézoné durant un des week-ends du mois considéré à l'ensemble des individus ayant validé au moins une fois au cours de ce même mois et éligibles au dézonage (tous zonages hors 1-5).

marquée que les porteurs d'Imagine R Etudiant : en moyenne, depuis mai 2012, environ 29% des porteurs de forfait Imagine R Scolaire dézonent le week-end au moins une fois par mois, alors que ce taux n'est que de 27,3% pour les porteurs d'Imagine R Etudiant.

Néanmoins, ce plus grand taux de dézonage pour les Imagine R Scolaire que pour les Imagine R Etudiant s'explique essentiellement par la structure des ventes (répartition des titres par zonage) : en comparant les taux de dézonage Imagine R Scolaire et Etudiant zone à zone, il apparaît que le taux de dézonage des étudiants est plus élevé que celui des scolaires, et ce pour presque tous les couples de zones considérés.

Taux de dézonage[4] week-end moyen par mois selon le couple de zones du forfait souscrit

	1-2	1-3	1-4	2-3	2-4	2-5	3-4	3-5	4-5	TOTAL (hors 1-5)
Imagine R Scolaire	19,5%	16,6%	10,1%	46,4%	46,8%	37,2%	37,9%	38,3%	27,3%	28,9%
Imagine R Etudiant	27,7%	19,6%	9,8%	59,2%	54,5%	46,3%	53,8%	48,6%	44,9%	27,3%

Source : STIF - SIDV

Le tableau ci-dessus montre que les taux de dézonage sont significativement plus bas pour les porteurs de forfaits dont le périmètre de validité inclut la zone 1 que pour les porteurs de forfaits banlieue-banlieue. Cela s'explique probablement par le fort pouvoir attractif de Paris en termes de loisirs, achats, offre culturelle et autres activités de nature à générer des déplacements le week-end (déplacements que tous les porteurs de forfaits peuvent réaliser mais qui ne sont comptabilisés comme déplacements dézonés que pour les porteurs de forfaits banlieue-banlieue). C'est donc la prédominance des forfaits de zonage 1-n parmi les ventes de forfaits Imagine R Etudiant (80% des ventes hors forfaits 1-5, contre moins de 30% pour les forfaits Imagine R Scolaire) qui tire la moyenne du dézonage Etudiant à la baisse.

Parmi les porteurs de forfaits de zones 1-n, les porteurs de forfait 1-4 sont ceux qui dézonent le moins. Cela s'explique sans doute par le fait que le zonage souscrit leur permettent déjà une importante portée de déplacements, et que les déplacements de longue distance hors de ces zones de validité sont alors moins nombreux. Parmi les porteurs de forfaits banlieue-banlieue, ce sont les abonnés dont le zonage de validité inclut la zone 5 qui dézonent le moins.